



GUIDE D'ACTION

Accompagner une démarche intégrée de développement durable en milieu scolaire



Toutes les images créées par les Nations Unies sont protégées par le © droit d'auteur. L'Institut EDS, en tant qu'organisation à but non lucratif soutenant les ODD, détient une permission de reproduire et diffuser ces images. À l'exception des logos ODD et images créés par les © Nations Unies, le Guide est sous licence CC BY NC ND.

Les photographies sont reproduites avec l'aimable autorisation des participants. Crédit photo © Liliana Diaz, IHQEDS, 2020.

Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société

Pavillon Alexandre-Vachon, local 2045

1045, avenue de la Médecine

Université Laval

Québec, Québec G1V 0A6

418 656-2723

Télécopieur : 418 656-7330

ihqeds@ihqeds.ulaval.ca

ihqeds.ulaval.ca

Supervision : André Potvin et Barbara Bader

Coordination : Liliana Diaz

Équipe : Émilie Morin, Boni Muriel Hélène Adjo Kanga, Patrice Cyrille Ahehehinnou

Graphisme et mise en page : Service de reprographie de l'Université Laval



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?	4
POURQUOI CE GUIDE ?	4
Démarche intégrée EDS	8
1. COMMENT PEUT SE VIVRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MILIEU SCOLAIRE QUÉBÉCOIS ? : L'APPROCHE INTÉGRÉE	10
1. Intégrer l'éducation au développement durable dans l'enseignement et l'apprentissage	12
2. Intégrer le développement durable dans la gouvernance et les opérations des organismes et établissements scolaires	18
3. Relations communautaires et partenariats	19
2. COMMENT ALLER PLUS LOIN AVEC UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?	20
1. La phase de diagnostic : identifier les enjeux pertinents à la lumière des ODD et des compétences en EDD à partir des initiatives existantes	24
2. La phase de mobilisation : rassembler les connaissances, les acteurs clés et les instances décisionnelles autour du résultat du diagnostic	31
3. Idéation : bonifier les initiatives existantes et proposer de nouvelles pistes de solution	34
RAPPELS À L'INTENTION DES INSTANCES PORTEUSES DE LA DÉMARCHE DANS LES CENTRES DE SERVICES	44
RAPPELS À L'INTENTION DES INSTANCES PORTEUSES DE LA DÉMARCHE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	45
LISTE DE VÉRIFICATION	47
POUR EN SAVOIR PLUS	48
RÉFÉRENCES	51
REMERCIEMENTS	52

INTRODUCTION

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Ce guide s'adresse :

- > Aux enseignants/enseignantes et intervenants/intervenantes de tous les établissements scolaires : préscolaire, écoles primaires et secondaires¹
- > Aux administrateurs/administratrices et personnels de soutien technique et pédagogique des organismes scolaires
- > À tout acteur du milieu scolaire intéressé à aider à mettre en œuvre des pratiques et/ou une démarche de développement durable et d'éducation au développement durable dans son organisme ou établissement : parents, associations d'élèves, membres de la communauté, partenaires du milieu

Ce guide fournit également une liste d'outils et modèles existants en la matière, dont notamment les outils de diagnostic et les documents de référence élaborés par le MEQ.

POURQUOI CE GUIDE ?

Le Ministère de l'Éducation (MEQ) a fait appel à l'Institut Hydro Québec en Environnement Développement et Société de l'Université Laval (Institut EDS) afin de réaliser un projet pilote pour modéliser l'accompagnement des organismes scolaires vers une démarche de développement durable. Ce projet s'inscrit dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 et dans le Plan d'accompagnement du réseau scolaire en matière de développement durable (MEES, 2016). Plus particulièrement, ce projet vise à contribuer à l'indicateur du volet administratif de ce plan, qui concerne le taux d'organisations scolaires ayant adopté une démarche de développement durable. L'objectif du projet est donc d'accélérer le processus d'adoption de démarches volontaires en la matière dans le milieu. Il est pourtant à noter que ce volet est indissociable du volet pédagogique du plan d'accompagnement. Ce guide recueille ainsi les principaux résultats du projet pilote et vise à fournir aux lecteur.trice.s des exemples pouvant servir d'inspiration et des éléments pour définir leur feuille de route pour l'élaboration d'une démarche de développement durable.

Il est à noter que le Plan stratégique 2019-2024 du Ministère souligne l'importance d'intégrer le concept de développement durable au sein de l'administration scolaire, puisque sa mise en œuvre doit se réaliser en s'appuyant sur trois principes de gouvernance, dont le développement durable. Soulignons en effet que, l'adoption d'une démarche de développement durable dans le milieu scolaire peut favoriser la réussite éducative des élèves en contribuant à enrichir leur expérience, à les mobiliser autour de questions fondamentales qui les interpellent et à développer leur plein potentiel. En effet, considérant la relation qui existe entre la réussite éducative et un milieu scolaire accueillant, marqué par des valeurs d'écoute, de partage et de respect de l'autonomie des élèves, il est primordial que tous les services d'une organisation scolaire soient impliqués dans une démarche de développement durable. Cette démarche prendra en considération l'importance d'une éducation au développement durable transformatrice, c'est-à-dire une éducation au sein de laquelle les différents acteur.trice.s, dont les élèves, sont considérés comme des interlocuteur.trice.s valables. En outre, adopter une démarche de déve-

1 Ce guide s'adresse principalement aux établissements d'éducation primaire et secondaire étant donné le mandat établi dans le cadre de ce projet pilote. Toutefois, les centres de formation d'adultes et les centres de formations professionnelle sont également appelés à jouer un rôle important dans ce domaine et pourraient s'inspirer de cette approche.



veloppement durable permet aux responsables des organismes de coordonner des actions, des projets et des mesures d'accompagnement structurantes dans plusieurs domaines tels que la gestion interne, le renforcement des compétences en Éducation au Développement Durable (EDD) (telles que l'analyse systémique ou l'anticipation), l'engagement des parties prenantes et le dynamisme territorial².

Une démarche de développement durable est un processus en plusieurs étapes qui intègre, en premier, les initiatives existantes et qui, en second, propose des actions structurantes et adaptées aux besoins du milieu de manière cohérente et progressive³. Ainsi, le Comité Interministériel du Développement Durable (CIDD) a établi deux balises relatives à l'adoption d'une démarche de développement durable (DD) pour les organisations de la santé et de l'éducation, entre autres (VGQ, 2019, 2: 31) :

1. S'être engagée formellement à contribuer à un développement durable tel que défini par la Loi sur le développement durable à travers ses dimensions et ses principes;
2. Mener sa démarche dans un contexte d'amélioration continue qui se reflète dans un processus formel de reddition de comptes.

Dans le domaine éducatif, le Ministère détermine les critères qui, découlant de ces balises, permettent à une institution éducative d'être considérée comme inscrite dans une démarche de développement durable (voir tableau 1)⁴.

Critères à adopter pour une démarche de développement durable en milieu scolaire

Engagement formel à l'égard du développement durable

Adoption d'un plan d'action en matière de développement durable

Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation

Prise en considération des trois dimensions du développement durable

Mise sur pied d'un comité de développement durable

Établissement d'un diagnostic initial comprenant une préoccupation des trois dimensions du développement durable

Prise en considération des trois dimensions du développement durable

TABLEAU 1

2 Site Web du MEQ, Page intitulée « [Le développement durable dans le réseau scolaire, Domaines d'application](#) », consulté le 18-05-2020

3 Site Web du MEQ, Section « [Développement durable- Volet administratif](#) », consulté le 18-05-2020

4 Pour connaître les critères en vigueur, consultez le site du MEQ : education.gouv.qc.ca



Par ailleurs, l'Institut EDS a développé une méthodologie qui consiste à accompagner les organisations à intégrer les Objectifs de développement durable (ODD)⁵ dans leurs activités, structures et outils de planification et de suivi : la démarche intégrée EDS (Diaz et Potvin, 2020). La perspective orientée par les ODD permet de tenir compte des différentes échelles et dimensions du développement durable, soulignant les interconnexions entre les enjeux environnementaux, les défis d'un développement économique plus juste et solidaire, les questions de santé et d'alimentation, le milieu de vie, l'égalité des sexes, l'énergie et les infrastructures, entre autres (voir image 1).

Cette démarche permet de réfléchir autant à la mission de l'organisation qu'aux moyens qu'elle se donne pour les réaliser. Elle peut être adaptée dans différents milieux et organisations et consiste à réunir les représentants des différents secteurs, services et bénéficiaires pour la réalisation des trois étapes suivantes :

1. **Diagnostic** : Identifier collectivement les enjeux de développement durable les plus pertinents à l'organisation et les analyser à la lumière des ODD, en tenant compte des initiatives existantes.
2. **Mobilisation** : Rassembler les connaissances, les acteurs clés et les instances décisionnelles autour du résultat du diagnostic.
3. **Idéation** : Bonifier les initiatives existantes et proposer de nouvelles pistes de solution.

Dans le cadre de ce projet, l'Institut EDS a adapté sa démarche au milieu scolaire en intégrant la dimension de l'éducation au développement durable grâce à la collaboration de la Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable⁶. La mission éducative et les compétences en éducation au développement durable se trouvent ainsi au centre de la réflexion et sont analysées en lien avec les enjeux de gouvernance et les partenariats qui permettent d'assurer leur réalisation et leur pérennité.

Trois sessions d'ateliers ont été réalisées avec des représentants du milieu scolaire afin de partager la méthodologie et de collecter les informations nécessaires à l'élaboration de ce guide. Les premiers ateliers ont été réalisés dans le cadre de l'École d'été en éducation et développement durable de 2019 qui a réuni, pendant deux journées, les participants inscrits à cette formation (qui mettait l'accent sur l'engagement des jeunes en éducation au développement durable) et des professionnels de plusieurs commissions scolaires (enseignants, conseillers pédagogiques, direction générale et pédagogique et direction des services et des ressources matérielles). Une introduction aux compétences essentielles en éducation au développement durable a également été proposée⁷.

Un deuxième atelier de mobilisation et d'idéation a eu lieu fin novembre 2019 autour du cas de l'école de Stadacona dans le quartier Limoilou à Québec, avec les instances concernées par le développement du projet éducatif de cette école et en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la commission scolaire de la Capitale. Cette réflexion s'est poursuivie le 12 février 2020 par un travail d'accompagnement d'intervenants de différentes commissions scolaires et écoles afin de renforcer les liens entre le milieu scolaire et la communauté et de préciser les projets pédagogiques et les actions de gouvernance à mettre en œuvre dans le cadre d'une démarche intégrée de DD.

Ce guide a été élaboré à partir des résultats de ces ateliers, rencontres et entrevues avec les acteurs du milieu réalisés dans le cadre de ce projet-pilote et vise à faciliter l'adoption d'une démarche en développement durable par les établissements et organismes scolaires.

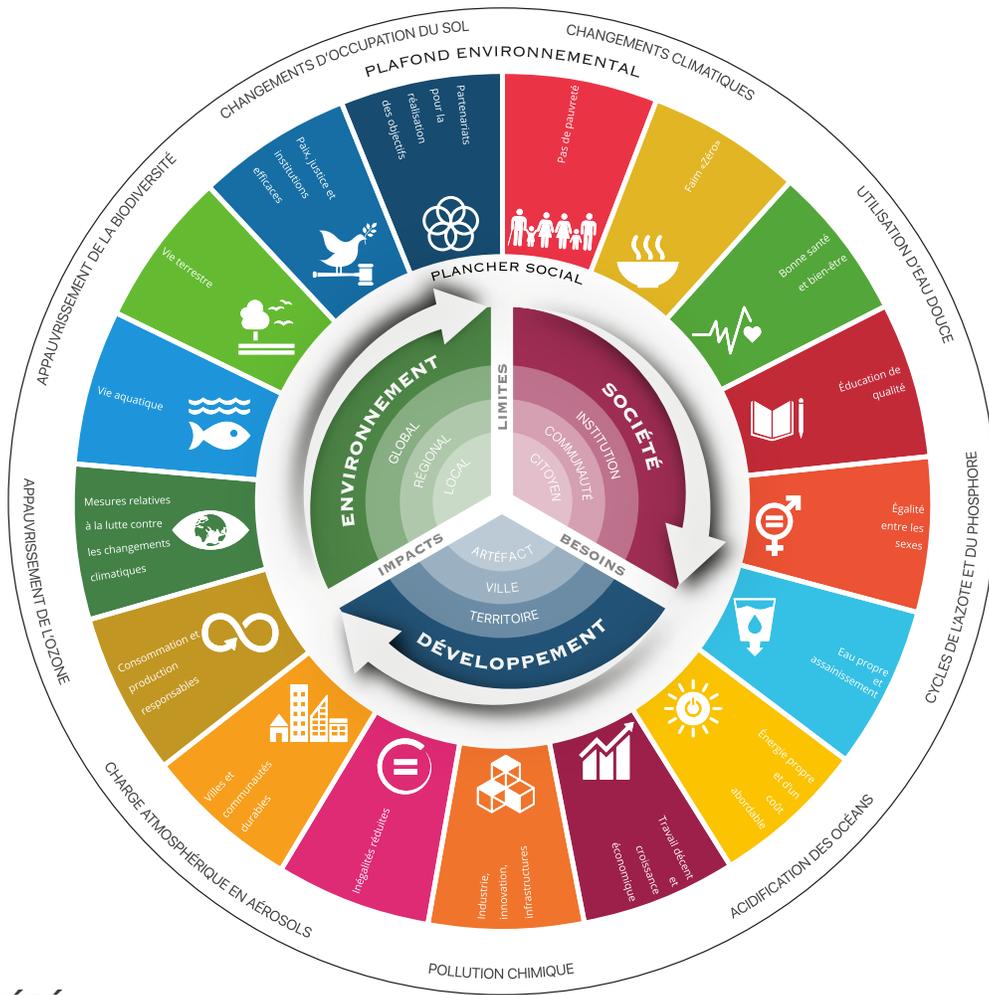
5 Site Web de l'[Organisation des Nations Unies](#), consulté le 18-05-2020

6 Site Web de la [Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable](#)

7 Voir les définitions de ces compétences à la page 14



DÉMARCHE INTÉGRÉE EDS



SOCIÉTÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1. Éliminer l'extrême pauvreté (moins de 1,25 US\$/jour).
2. Réduire de moitié la pauvreté (selon définition locale).
3. Politiques et systèmes de protection sociale accessibles.
4. Accès aux services sociaux et financiers, à la terre et à la propriété.
5. Renforcer la résilience et réduire les risques pour les vulnérables.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

1. Accès à tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante toute l'année.
2. Éliminer la malnutrition.
3. Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs et assurer l'égalité d'accès aux ressources et aux intrants y compris la terre.
4. Viabilité économique et écologique du système agricole.
5. Biodiversité agricole, savoir traditionnel et partage des avantages.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

1. Diminuer le taux mondial de mortalité maternelle.
2. Diminuer la mortalité infantine.
3. Combattre les épidémies et les maladies transmissibles.
4. Réduire la mortalité prématurée due à aux maladies non transmissibles et promouvoir santé mentale et bien-être.
5. Renforcer la prévention de l'abus d'alcool et de stupéfiants.
6. Réduire de moitié les décès et les blessures par accident de la route.
7. Accès à tous à la santé procréative y compris la planification.
8. Accès universel aux services de santé et aux médicaments.
9. Réduire les décès liés à tout type de pollution.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

1. Accès gratuit de filles et garçons à une éducation primaire et secondaire de qualité et utile.
2. Accès de filles et garçons à des soins et à l'éducation préscolaire.
3. Accès de femmes et hommes à la formation supérieure.
4. Augmenter le nombre de jeunes et d'adultes compétents.
5. Assurer l'égalité d'accès à l'éducation entre sexes, âges, ethnies, handicap, etc.
6. Assurer la littératie pour tous les jeunes et une majorité d'adultes.
7. Assurer l'éducation au développement durable pour tous.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

1. Éliminer toute discrimination des femmes et des filles partout dans le monde.
2. Éliminer toute forme de violence et d'exploitation des femmes et des filles.
3. Éliminer toutes les pratiques préjudiciables (i.e.: mariage précoce ou mutilation féminine).
4. Reconnaître et valoriser le travail domestique.
5. Garantir la participation des femmes aux niveaux de décision et de direction.
6. Assurer l'accès à la santé sexuelle et procréative.

DÉVELOPPEMENT



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

1. Accès universel à des services énergétiques fiables et abordables.
2. Accroître la part d'énergie renouvelable.
3. Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

1. Maintenir un taux de croissance économique adapté au contexte national.
2. Diversification, modernisation technologique et innovation pour une meilleure productivité.
3. Favoriser les activités productives génératrices d'emploi.
4. Mettre en place des modes de production et de consommation écoresponsables.
5. Plein emploi productif en 2030 avec salaire égal à travail égal.
6. Réduire proportion des jeunes sans emploi ni formation pour 2020
7. Éliminer le travail des enfants, le travail forcé et la traite humaine.
8. Garantir les droits et la sécurité des travailleurs, dont les femmes.
9. Développer le tourisme durable.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

1. Mettre en place des infrastructures durables pour tous
2. Doubler la contribution de l'industrie au PIB des PMA
3. Faciliter l'accès aux services financiers pour les PME des PD
4. Moderniser en intégrant des technologies environnementales.
5. Renforcer la recherche scientifique

Moyens : Assurer l'accès à Internet abordable et pour tous dans les PMA.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

1. Amélioration plus rapide et durable des revenus des plus pauvres.
2. Autonomisation et intégration sociale, économique et politique de tous.
3. Assurer l'égalité des chances et diminuer l'inégalité des résultats.
4. Politiques permettant d'améliorer progressivement l'égalité.
5. Réglementation et contrôle des marchés financiers.
6. Meilleure présence des PED dans les organisations économiques internationales.
7. Faciliter la migration et la mobilité ordonnée.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

1. Accès à tous au logement et à des services de base adéquats et sûrs.
2. Accès à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables.
3. Renforcer l'urbanisation durable et la capacité de gestion.
4. Renforcer la protection du patrimoine naturel et culturel.
5. Réduire les effets des catastrophes sur les plus vulnérables.
6. Réduire l'empreinte écologique des villes par habitant.
7. Accès à tous à des espaces publics verts et sûrs.

PAIX



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

8. Réduire toutes les formes de violence et les taux de mortalité associés.
9. Éliminer toutes les formes de violence et de maltraitance des enfants.
10. Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice.
11. Réduire les flux financiers illicites et le trafic d'armes et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
12. Réduire la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
13. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
14. Encourager le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation dans la prise de décisions.
15. Élargir et renforcer la participation des PED aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.
16. D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.
17. Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

ENVIRONNEMENT



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

1. Accès universel, équitable et abordable à l'eau potable.
2. Accès universel, équitable et adéquat à des installations sanitaires et à l'assainissement.
3. Améliorer la qualité de l'eau, son traitement, recyclage et réutilisation.
4. Rationaliser l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs.
5. Mettre en oeuvre une gestion intégrée de l'eau à tous les niveaux.
6. Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau d'ici 2020.



Établir des modes de consommation et de production durables

1. Mettre en oeuvre le cadre d'action adopté pour cet objectif.
2. Parvenir à une utilisation durable et rationnelle des ressources.
3. Réduire de moitié le gaspillage alimentaire au niveau global.
4. Gestion écoresponsable des produits chimiques et des déchets.
5. Réduire nettement la production de déchets d'ici 2030.
6. Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables.
7. Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics
8. Accès à tous aux informations et aux connaissances nécessaires à un style de vie en harmonie avec la nature et au DD.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

1. Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation de tous les pays.
2. Incorporer les mesures sur les CC dans les politiques et les plans.
3. Améliorer l'éducation et la sensibilisation sur l'adaptation aux CC, l'atténuation des effets et la réduction des impacts, et les systèmes d'alerte rapide.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

1. Prévenir et réduire nettement la pollution marine.
2. Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers.
3. Réduire au maximum l'acidification des océans et ses effets.
4. Réglementer afin de rétablir les stocks de poissons.
5. Préserver au moins 10 % des zones marines et côtières,
6. Interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surpêche et à la pêche illicite.
7. Améliorer le bénéfice des petits États insulaires, PED et PMA.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

1. Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes.
2. Promouvoir la gestion durable des forêts, éliminer la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître le boisement et le reboisement.
3. Prévenir, contrôler et réparer la dégradation des sols.
4. Assurer la préservation des écosystèmes montagneux.
5. Protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.
6. Partage juste et équitable des bénéfices des ressources génétiques.
7. Mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces protégées.
8. Prévenir, gérer et contrôler la présence d'espèces envahissantes.
9. Intégrer la biodiversité dans les plans, les budgets et la comptabilité.

PARTENARIATS



Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser, entre autres par :

1. Amélioration de la collecte d'impôts et de l'aide internationale.
2. Meilleure coopération en technologies propres.
3. Améliorer la part des PED et des PMA dans le commerce international.
4. Renforcer la cohérence des politiques internationales en DD.
5. Améliorer partout la disponibilité de données de qualité, actualisées, exactes et ventilées.
6. Tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable autres que le produit intérieur brut.

COMMENT PEUT SE VIVRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE MILIEU SCOLAIRE QUÉBÉCOIS? L'APPROCHE INTÉGRÉE

Comme le souligne le Commissaire au développement durable dans son rapport paru en mai 2019 qu'il a présenté lors de notre premier atelier (OVG, 2019), l'école est un levier essentiel d'implantation du développement durable. De plus, le milieu scolaire québécois, par le biais de ses organismes et établissements, contribue déjà à certains ODD. En effet, lors de notre premier atelier, nous avons identifié des initiatives, programmes et politiques existant dans le cadre des orientations prioritaires communes à plusieurs PEVR et nous avons constaté que certains contribuent déjà à certains ODD (voir tableau 2).

Initiatives existantes par orientations prioritaires des PEVR et lien avec les ODD

Orientation ODD	Inclusion - Égalité Intégration	Gestion de clientèles particulières	Décrochage Persévérance	Partenariats local-régional
2 FAIM «ZÉRO» 	<ul style="list-style-type: none"> > Comptoirs collations > Programme du berlingot de lait > Politiques alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Reclassification des indices de défavorisation > Redistribution des taxes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Distribution de galettes nutritives > Le club des petits déjeuners > Fonds pour récolter des denrées 	<ul style="list-style-type: none"> > Le club des petits déjeuners > Le carrefour familial > Collation à l'école
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<ul style="list-style-type: none"> > Programmes d'éducation à la sexualité > Programme d'éducation physique et à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> > Campagnes de vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> > Programme du berlingot de lait 	<ul style="list-style-type: none"> > Cours d'éducation physique > Sensibilisation aux ITS
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<ul style="list-style-type: none"> > Intégrer les élèves à la vie de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> > Budget pour le soutien aux élèves en difficultés, la Littéracie numérique 	<ul style="list-style-type: none"> > Classes flexibles > Formation continue des enseignants > Approche RAI 	<ul style="list-style-type: none"> > Diplôme avant la médaille
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<ul style="list-style-type: none"> > Politiques institutionnelles contre la violence et l'intimidation 		<ul style="list-style-type: none"> > Chapeau les filles 	<ul style="list-style-type: none"> > Ressources LGBT+ > Chapeau les filles > Girls learning code
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 			<ul style="list-style-type: none"> > Compteurs d'eau > Abreuvoirs 	<ul style="list-style-type: none"> > Visez eau
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 				<ul style="list-style-type: none"> > Hydro Québec
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<ul style="list-style-type: none"> > Politiques alimentaires 	Implication des clientèles particulières dans : <ul style="list-style-type: none"> > Gestion de matières résiduelles > Jardinage 		<ul style="list-style-type: none"> > Plan de gestion des matières résiduelles > Achats regroupés

TABEAU 2

Les établissements et les organismes scolaires peuvent également s'appuyer sur les acquis de l'Éducation au développement durable et viser l'atteinte des ODD grâce à une meilleure convergence des activités pédagogiques et des outils de gouvernance. Pour ce faire, ils peuvent notamment miser sur des partenariats avec les citoyens, les experts, les organisations communautaires et les entreprises du milieu pour une éducation ancrée dans la communauté qui ait du sens et une certaine portée sociale et environnementale.

L'Éducation au développement durable (EDD) met à la disposition des individus les moyens nécessaires pour leur permettre de changer leur façon de penser et d'agir pour construire un avenir durable⁷. L'objectif étant d'aider les individus à acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes indispensables au développement durable et de les encourager à se percevoir comme des acteurs responsables dont la contribution participe effectivement à un monde meilleur. L'EDD touche les contenus et les processus d'apprentissage, la pédagogie et l'environnement éducatif⁸. Dans ce cadre, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a défini des compétences transversales essentielles en matière de durabilité et des objectifs d'apprentissages qui correspondent à chaque ODD. Ces objectifs d'apprentissages sont subdivisés caractérisés selon trois dimensions complémentaires et reliées entre elles : cognitives, socio-émotionnelles et comportementales ou d'engagement dans l'action.

L'approche intégrée de l'éducation au développement durable

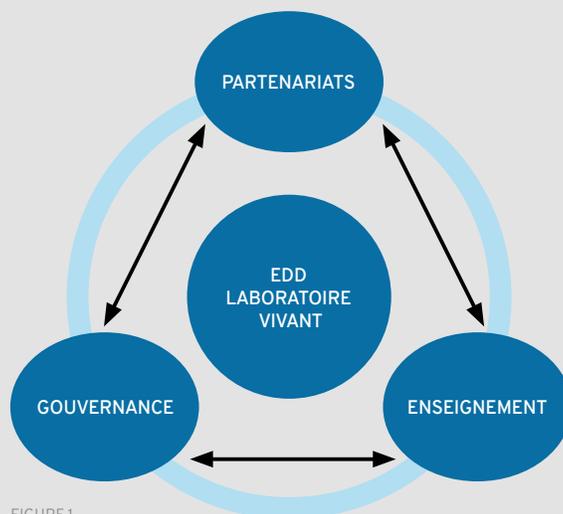


FIGURE 1

L'EDD ne se limite pas aux contenus d'apprentissage, mais invite les établissements d'enseignement à axer leur fonctionnement sur les principes du développement durable et à se transformer pour devenir des lieux d'apprentissage et d'expérience de développement durable. D'où l'invitation à réfléchir aux contenus des apprentissages en même temps qu'à l'ensemble des activités de l'établissement, à la culture institutionnelle, à la participation des élèves, au leadership, à la gestion et aux relations communautaires. Cette réflexion doit converger vers une vision commune et une action complémentaire entre l'enseignement, la gouvernance et les partenariats dans chaque établissement : c'est ce qu'on appelle l'approche intégrée (voir figure 1) (UNESCO, 2017, p. 53).

8 Site Web de l'UNESCO, page sur l'[Éducation au développement durable](#), consulté le 18-05-2020

9 Site Web de l'UNESCO, page «[Qu'est-ce que l'éducation au développement durable?](#)», Consulté le 18-05-2020

1. Intégrer l'éducation au développement durable dans l'enseignement et l'apprentissage

Tel que le précise l'UNESCO (2017), s'engager sur la voie du développement durable nécessitera une transformation profonde de nos manières de penser et d'agir et, pour ce faire, nous avons besoin de l'éducation, de l'école.

Donner plus d'importance à l'éducation au développement durable permettrait que chacun.e devienne un.e acteur.trice de changement social vers un monde plus solidaire et plus respectueux de la nature, à la manière des principes mis de l'avant dans le Rapport Brundtland (CMED, 1987). Pour avoir plus de portée, cette éducation devrait être « transformatrice » en misant sur des prises de conscience critiques et une réflexion approfondie sur les causes du malaise actuel afin de favoriser une remise en question de notre système de surconsommation qui génère pollutions et inégalités sociales. Les personnes ainsi formées seraient capables de participer aux processus sociopolitiques et d'imaginer collectivement un monde meilleur :

L'EDD vise à développer les compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs actes, grâce à leurs compétences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures, à l'échelon local et au niveau mondial, d'agir de manière responsable dans des situations complexes, ce qui peut les pousser à s'engager dans des directions nouvelles et participer aux processus sociopolitiques pour faire avancer leurs sociétés sur la voie du développement durable (UNESCO, 2017: 7; Jickling et Wals, 2008: 7).

12 |

Cette éducation au développement durable est étroitement liée à une éducation à la solidarité, à la citoyenneté mondiale, à la paix et aux droits humains, autant de courants éducatifs qui partagent des buts complémentaires.

Tous les niveaux scolaires, du préscolaire à l'université, devraient contribuer à faire en sorte que les individus développent les capacités nécessaires pour faire face aux défis du monde d'aujourd'hui et puissent anticiper ceux qui les attendent. Cette ambition est d'ailleurs reconnue dans l'ODD 4, qui concerne l'éducation et plus particulièrement dans sa cible 7 qui vise à :

« Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et des modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale, et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

Les compétences en EDD

Huit compétences jugées essentielles sont définies par l'UNESCO : l'analyse systémique, l'anticipation, une compétence normative, agir de manière stratégique, la collaboration, la réflexion critique, la connaissance de soi et la résolution intégrée des problèmes. À ces huit compétences, nous proposons d'en ajouter deux autres que nous considérons importantes. Une première que nous considérons primordiale pour ce guide : connexion avec la nature (Chawla, 1998; Blanchet-Cohen, 2008) et une autre que nous avons ajoutée pour la tenue des ateliers qui s'intéresse au développement de la créativité. Avec la première, nous soulignons l'importance de ne pas négliger la capacité de connaître la nature et de développer un lien affectif avec elle, de s'en émerveiller pour cultiver le désir de la protéger toute la vie durant. Cette compétence s'avère fondamentale et se doit d'être développée dès l'école primaire. La compétence sur la créativité est liée à celle de la « résolution intégrée des problèmes complexes », mais nous préférons l'en détacher.

Ces compétences auraient un caractère « transversal, multifonctionnel et indépendant du contexte » (UNESCO, 2017:10). Elles peuvent être intégrées à l'enseignement à tous les niveaux, en adaptant les activités visant leur développement en fonction de l'âge des élèves et des contextes d'apprentissage.

Ces compétences sont résumées dans le tableau 3.



Définition des compétences en éducation au développement durable (adaptation de UNESCO, 2017, p. 10)

Compétences en éducation au développement durable	Définition des compétences
 Connexion avec la nature	Capacité d'aimer la nature, d'avoir envie de passer du temps en nature et d'avoir conscience du bien-être ressenti. Capacité de se sentir relié à la nature, d'avoir le désir de la respecter et de se questionner sur son état.
 Analyse systémique	Capacité de réfléchir de manière interdisciplinaire à des systèmes complexes et de prendre en compte les éléments d'incertitude.
 Anticipation	Capacité de réfléchir aux conséquences ou à la portée de certaines actions et à différents futurs possibles et de se forger sa propre vision d'un futur idéal. Savoir appliquer le principe de précaution.
 Normative	Capacité de comprendre et d'analyser les normes et les valeurs sur lesquelles reposent nos actions. Être en mesure de privilégier la solidarité et la justice sociale et environnementale en particulier en situations de controverse, de conflits d'intérêt et d'incertitude.
 Stratégique	Capacité de concevoir et mettre en œuvre collectivement des actions innovantes qui accroissent la durabilité au niveau local et au-delà.
 Collaboration	Capacité d'apprendre des autres et de les comprendre, de respecter les besoins, les points de vue et les actes d'autrui (empathie) et de faciliter la résolution pacifique des conflits par la collaboration et la participation.
 Réflexion critique	Capacité à remettre en question les normes, les valeurs, les pratiques et les opinions qui posent problème, à prendre conscience d'injustices, à prendre position et à s'engager vers certaines transformations sociales.
 Connaissance de soi	Capacité de réfléchir à son rôle au sein de la communauté locale ou mondiale et de comprendre ses motivations, ses sentiments, ses valeurs et ses désirs pour bien les orienter.
 Créativité	Capacité à développer un rapport créatif au monde, à prendre des risques et à innover.
 Résolution intégrée de problèmes complexes	Capacité de résoudre des problèmes complexes en considérant des options viables, inclusives et équitables, respectueuses de la nature tout en mobilisant les neuf compétences définies précédemment.

TABEAU 3

Bien que toutes soient pertinentes et essentielles, de ces compétences, trois nous semblent primordiales. Il s'agit de la réflexion critique, de la créativité et de l'anticipation. Effectivement, de s'engager dans des transformations sociales, tel que le stipule la compétence sur la réflexion critique, nécessite que les élèves soient invités à certaines prises de conscience, qu'ils et elles puissent comprendre comment le système actuel conduit à des injustices et qu'ils et elles puissent prendre position face à celles-ci. La créativité développée à l'école pourrait également permettre de porter un regard différent sur le monde afin de pouvoir agir d'une manière novatrice. Finalement, en réfléchissant aux conséquences et résultats de nos actions individuelles et collectives, il est possible que les élèves soient plus à même d'anticiper un futur idéal et d'en faire un futur possible. Si ce futur idéal devient effectivement un possible, par exemple si des projets concrets prennent forme que ce soit à l'échelle locale ou globale, il y a tout lieu de croire que les élèves se sentiront davantage capables d'agir face aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face.

Les objectifs d'apprentissage

Afin de faciliter cette éducation transformatrice, l'UNESCO propose également une progression d'objectifs d'apprentissages comportant des dimensions 1) cognitives, 2) socio-émotionnelles et 3) d'engagement dans l'action pour chacun des 17 ODD. Ces objectifs d'apprentissage ne se veulent pas prescriptifs. C'est bien aux enseignant.e.s de décider de ce qui peut être mis en place dans leur classe en fonction des élèves, du niveau scolaire et du contexte. Voir dans les tableaux suivants, à titre d'illustration, quelques-uns de ces objectifs pour deux ODD différents, pour les enfants du primaire, puis pour les jeunes du secondaire.

Exemples d'objectifs d'apprentissage pour l'école primaire en lien avec l'ODD 2 Faim « zéro » (UNESCO, 2017: 14)

Objectifs d'apprentissage	Exemples
Cognitif	L'élève sait ce que sont la faim et la malnutrition, quels en sont les principaux effets physiques et psychologiques sur l'existence humaine et quels sont les groupes sociaux qui y sont particulièrement vulnérables.
Socio-émotionnel	L'élève est capable de faire preuve d'empathie et de se sentir responsable et solidaire envers les personnes souffrant de la faim et de la malnutrition.
Comportemental	L'élève est capable d'évaluer et de mener personnellement et à l'échelon local des actions visant à combattre la faim et à promouvoir une agriculture durable.

TABLEAU 4

Pour le secondaire, on pourrait retenir en lien avec l'ODD 1 *Pas de pauvreté*, les objectifs d'apprentissage qui feraient en sorte que les élèves développent une conscience de ce que peut vouloir dire *extrême pauvreté* et *extrême richesse* et qu'ils puissent envisager et développer des moyens pour remédier à ces injustices.

Exemples d'objectifs d'apprentissage pour l'école secondaire en lien avec l'ODD 1 Pas de pauvreté (UNESCO, 2017: 12)

Objectifs d'apprentissage	Exemples
Cognitif	L'élève comprend comment l'extrême pauvreté et l'extrême richesse influencent l'exercice des droits fondamentaux de l'être humain et la satisfaction de ses besoins.
Socio-émotionnel	L'élève est capable d'exercer une réflexion critique sur son propre rôle dans le maintien des structures qui perpétuent les inégalités dans le monde.
Comportemental	L'élève est capable d'associer à ses pratiques de consommation la réduction de la pauvreté, la justice sociale et la lutte contre la corruption.

TABLEAU 5

16 |

Dans le cas de l'ODD 6 qui vise à *garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau*, on suggère, sur le plan cognitif, de réfléchir avec les élèves à la question de la « distribution inégale de l'accès à l'eau potable et des moyens d'assainissement dans le monde (UNESCO, 2017, p. 22) ». On peut également, sur le plan socio-émotionnel, travailler à ce que l'élève soit en mesure de « participer à des activités visant à améliorer la gestion et l'assainissement de l'eau dans la communauté locale » (p. 22).

Chacun de ces objectifs d'apprentissage, tout comme les compétences en EDD, doivent être considérés de manière progressive tout au long du développement de l'enfant, puis par la suite. Ainsi, les activités ou opportunités d'apprentissage devraient être pensées de manière évolutive, progressant d'un niveau scolaire à l'autre de manière complémentaire.

Formation des enseignants

Le soutien aux enseignant.e.s dans leur démarche d'EDD constitue à la fois une condition essentielle et un défi à relever pour les institutions scolaires. Des programmes de formation initiale et continue qui existent déjà dans quelques écoles et universités doivent être mis en valeur et devraient pouvoir profiter à un grand nombre d'enseignant.e.s.

Qu'il s'agisse de sensibiliser les enseignant.e.s à l'importance des dimensions sociales, politiques et éthiques qui entrent en jeu dans notre rapport occidental à la nature et aux autres ou de renforcer la bienveillance, la solidarité et le respect de la nature comme valeurs centrales en EDD, l'UNESCO recommande que les établissements d'enseignement fournissent des possibilités de perfectionnement professionnel.

Comme de nombreux enseignants n'ont pas encore appris l'EDD dans leur formation initiale, il faut qu'ils aient accès à une formation en cours d'emploi sur le sujet. Cette formation, d'une part, permet de développer les connaissances et les compétences requises pour participer au développement durable. D'autre part, elle constitue un préalable à la réorientation des processus éducatifs et des établissements d'enseignement. Il est essentiel que cette formation soit proposée à plusieurs enseignants par établissement et qu'elle soit prise en compte par les systèmes éducatifs en ce qui concerne les demandes, les promotions, etc. Les centres nationaux et régionaux d'expertise de l'EDD peuvent également offrir des possibilités de perfectionnement professionnel et des services consultatifs, utilisant le potentiel des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des universités et d'autres institutions d'enseignement supérieur (UNESCO, 2017: 52).

Ces possibilités de perfectionnement pourraient entre autres permettre aux enseignant.e.s de :

- > « Développer une vision intégrée des enjeux et défis du développement durable en tenant compte de ses dimensions sociale, écologique, économique et culturelle du point de vue de ses principes et valeurs, y compris la justice intergénérationnelle et globale.
- > Pratiquer une pédagogie transformatrice orientée vers l'action en associant les apprenants à des processus participatifs, systémiques, créatifs et novateurs de pensée et d'action dans le contexte des communautés locales et de la vie quotidienne des apprenants » (UNESCO, 2017: 52).



2. Intégrer le développement durable dans la gouvernance et les opérations des organismes et établissements scolaires

Les organismes et les établissements scolaires ont un rôle essentiel à jouer dans l'atteinte des ODD. Par le biais de leurs politiques internes et de leurs cadres normatifs, ils peuvent avoir un impact important sur les plans sociaux, culturels et économiques tant pour le personnel et les bénéficiaires de leurs organisations, que dans leurs communautés et dans la société en général. Ils peuvent ainsi, en agissant de façon responsable, influencer de manière considérable la réalisation des ODDs. Cette influence peut se traduire notamment par l'introduction d'orientations relatives aux différents ODD dans leurs documents de travail à savoir le Projet éducatif pour les établissements scolaires et le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pour les organismes scolaires.

Ceci toucherait, par la même occasion, autant les services administratifs que les services pédagogiques de ces organisations. Par ailleurs, ces orientations peuvent servir de tremplin à diverses activités. Dans les sections suivantes, l'accent sera mis sur la façon dont les organismes scolaires, d'une part, puis les établissements scolaires¹⁰, d'autre part, peuvent, à travers leurs missions et leur engagement, jouer un grand rôle dans la réalisation des ODD.

Conformément à leur mission¹¹, les organismes scolaires peuvent apporter une contribution majeure à la compréhension, la promotion et la mise en œuvre du développement durable dans leur milieu et contribuer à la réalisation des ODD dans leur sphère opérationnelle d'influence. Il s'agit d'organisations de grandes capacités financières, matérielles et humaines dont les actions nécessitent l'engagement en matière de développement durable de tous les acteurs internes et externes. À travers leurs différentes ressources, leurs chaînes d'approvisionnement, leurs réseaux et les nombreux partenaires, les organismes scolaires peuvent avoir une influence considérable sur l'ensemble des ODD.

Les établissements scolaires (écoles primaires et secondaires, écoles privées et centres de formation d'adultes et professionnelles) ont un lien direct et rapproché avec les élèves, les enseignants, les parents et les membres de leur communauté¹². Ainsi, chaque établissement peut, en vertu de sa mission, adopter une démarche de développement durable à son échelle qui misera sur l'intégration du développement durable dans tous les domaines de la vie de l'établissement.

Ensemble, ils peuvent mettre en place des actions visant, par exemple, à :

- A. Réduire l'empreinte écologique de ses installations et des opérations;
- B. Développer des capacités des ressources humaines par l'offre de formation au personnel;
- C. Assurer la pertinence, la faisabilité et la pérennité des initiatives par l'adoption de plans et de politiques.

10 Les centres de formation d'adultes et les centres de formations professionnelle sont également appelés à jouer un rôle important dans ce domaine. Toutefois, ce guide se limite aux établissements d'éducation primaire et secondaire étant donné le mandat établi dans le cadre de ce projet pilote.

11 Les centres de services scolaires francophones (CSS) qui remplacent les commissions scolaires francophones depuis le 15 juin 2020, sont des instances intermédiaires du système éducatif québécois qui gèrent l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle publics sur une portion de territoire déterminée. Chaque centre de services scolaire, selon la Loi sur l'instruction publique, a pour mission :

« (...) d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population. À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose. (...) » (art. 207.1 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires).

12 Comme le précise la Loi sur l'instruction publique :

« ...l'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser les services éducatifs et le régime pédagogique établi par le gouvernement et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. » (Art. 36).

3. Relations communautaires et partenariats

L'intégration de toutes les parties prenantes du milieu scolaire est essentielle pour instaurer une démarche intégrée de développement durable réussie. En ce sens, les maîtres mots doivent être de 1) mobiliser les individus et de 2) favoriser et entretenir la collaboration de tous. D'où l'importance des relations communautaires et des partenariats et de soutenir les initiatives des établissements.

Le renforcement des liens entre les écoles, les familles et la communauté représente un levier majeur pour assurer la contribution du milieu scolaire à l'atteinte des ODD. En effet, la famille et la communauté sont de plus en plus présentes dans le milieu éducatif. De ce fait, les associer aux pratiques et activités liées à l'atteinte des ODD favoriserait la consolidation de la démarche.

Aussi, les partenariats que nouent les organismes et les établissements scolaires avec certains acteurs, qu'ils soient internes ou externes au milieu éducatif, sont également un moyen adéquat pour renforcer la démarche intégrée de développement durable dans ces organisations.

Comme nous l'avons vu, de nombreuses initiatives existantes dans le milieu scolaire québécois contribuent déjà à plusieurs cibles faisant partie des Objectifs de développement durable. On constate d'ailleurs qu'en raison de la mission des organismes et établissements scolaires, les actions qui concernent déjà les ODD sont, pour la plupart, davantage liées à la dimension sociale : alimentation, santé, éducation, égalité des genres (voir tableau 2).

De plus, les initiatives existantes sont abordées généralement, soit par leur dimension pédagogique, soit par l'administration ou bien par la collaboration ponctuelle avec un partenaire, mais ces trois aspects sont rarement envisagés de manière intégrée, complémentaire. Dans la section suivante nous pourrions voir comment, grâce à une démarche intégrée, il est possible de relier les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans le cas de projets qui préconisent des habitudes de consommation responsable ou des infrastructures durables. Nous illustrerons également comment une démarche intégrée permet de bonifier les initiatives en reliant les dimensions pédagogiques, la gouvernance et les partenariats afin de contribuer à un plus grand nombre d'ODD.



COMMENT ALLER PLUS LOIN AVEC UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

L'engagement du milieu scolaire québécois dans une démarche intégrée de développement durable est un processus en plusieurs étapes. Rappelons que plusieurs organismes scolaires ont déjà mis en place des actions et certains disposent même de tous les critères demandés par le MEQ pour qu'un organisme soit considéré comme étant inscrit dans une démarche de DD (voir tableau 1, p. 2). D'autres ont déjà des politiques qui touchent à l'environnement, comme la gestion de matières résiduelles et enfin, certains se sont dotés de PEVR qui concernent différents aspects du DD, même si ce lien n'est pas explicite. Quel que soit le point de départ, l'adoption d'une démarche intégrée en DD permet d'aller plus loin en s'appuyant sur les orientations, principes et outils de planification et de suivi existants.

Par ailleurs, plusieurs options sont possibles comme point de départ pour la mise en place d'une démarche. Deux grandes approches peuvent être adoptées.

L'approche du haut vers le bas

La première approche, plus directive, consiste à partir de la direction des organismes scolaires (*top-down*). Elle consiste à définir des orientations, des mécanismes et des actions applicables à l'ensemble des établissements scolaires à l'échelle de l'organisme. Ces décisions peuvent être introduites progressivement dans le Plan d'engagement vers la réussite (voir l'exemple de l'encadré à la page suivante).



Gestion des matières résiduelles à l'échelle d'un CSS

Un CSS a adopté une initiative de gestion des matières résiduelles en collaboration avec un partenaire du milieu qui en assure l'accompagnement. Le processus d'accompagnement comporte plusieurs phases :

- La production d'un plan d'action;
- L'intégration des nouvelles pratiques;
- La formation des usagers;
- L'initiation de la pérennité des nouvelles pratiques;
- L'amélioration continue

Le bilan de l'expérience réalisée en cours de projet a montré, concernant la réussite du projet, que toutes les suggestions d'adoption de nouvelles pratiques avaient été prises en compte et suivies (hors le compostage qui restait à confirmer).

Ce bilan a également permis de mettre en lumière deux principaux défis. Le premier est le « temps », qui représente l'élément clé de ces accompagnements. Néanmoins, on constate que tous les employés et gestionnaires n'en ont pas forcément. Le second défi consiste en la centralisation de l'organe décisionnel qui pourrait induire un ralentissement du mouvement de changement de pratique.

Voici quelques « bons coups » qui ont favorisé la réussite de l'initiative :

- > Les suggestions de nouvelles pratiques concrètes, simples et à impact ont été positivement reçues.
- > La budgétisation honnête des services d'accompagnement a permis de gagner la confiance de l'institution.
- > La personnalisation des nouvelles pratiques suggérées (en fonction des réalités diverses) permet de faciliter l'adhésion.
- > La reconnaissance des bons coups des écoles et de la commission scolaire par l'état constituent toujours un atout.
- > Jouer sur la notion « d'être les premiers », de sorte que chacune des écoles du CS soient attestées. Exemple de la certification « ICI on recycle + » de Recyc-Québec, qui permet de s'afficher comme acteur sur le plan environnemental.
- > Le réseautage, le partage et le positionnement.

L'approche du bas vers le haut

La deuxième approche, plus participative, consiste à partir de ce qui existe dans les établissements, puis à les traduire, sur la base des priorités communes, dans des orientations pour l'organisme scolaire et mettre en place des mécanismes d'accompagnement (*bottom-up*). Il s'agit d'initier un ou des projets pilotes qui mettront en œuvre des activités cohérentes et structurantes d'éducation au développement durable et de gouvernance dans une école donnée. Ce projet peut partir d'une initiative existante ou porter sur la création d'une nouvelle initiative. Dans tous les cas, il faudra que le projet éducatif de l'établissement ou bien le PEVR de l'organisme respectif intègrent des mesures pour assurer la pertinence, la faisabilité et la pérennité, tant pédagogiques qu'administratives de l'initiative en question. Une fois le projet implanté, l'organisme scolaire pourra servir de courroie de transmission pour transférer les acquis du projet pilote dans les autres établissements, les encourager à adopter l'approche privilégiée et les accompagner dans le processus¹³.

Cela dit, ces deux approches ne sont pas exclusives et peuvent être complémentaires. Il ne s'agit que de deux portes d'entrée possibles pour démarrer le processus.

Dans tous les cas, la démarche proposée consiste à suivre les trois grandes phases expérimentées dans la démarche intégrée, soient : le diagnostic, la mobilisation et l'idéation.

Mais, avant d'initier le processus, il est essentiel de déterminer les porteurs du projet.

Les porteurs de la démarche

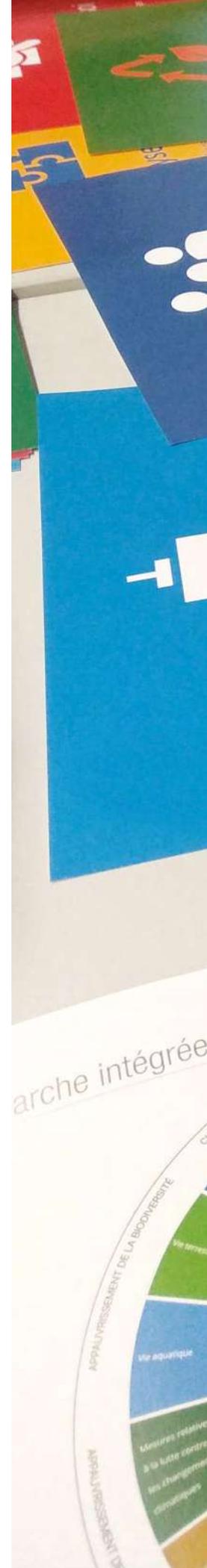
Une démarche de DD nécessite un porteur, c'est-à-dire un individu ou, préférablement, un groupe qui va veiller à la gestion de la démarche, en coordonnant et appuyant les interventions liées au DD et à l'éducation au développement durable, tant au sein de l'organisme scolaire qu'au sein des établissements scolaires. Cette responsabilité peut être confiée à un comité déjà existant ou constituer la finalité d'un nouveau comité. Le choix parmi ces différentes options doit se faire dans un souci de pérennité sans alourdir les tâches du personnel en fonction. Dans tous les cas, certaines caractéristiques devraient être prises en compte pour faciliter la tâche.

Composition d'un comité

Au niveau des organismes scolaires : Le comité devrait être composé de responsables/gestionnaires de tous les services afin d'intégrer l'ensemble des enjeux et des dimensions visés : ressources matérielles (entretien des installations, approvisionnement, gestion de matières résiduelles, etc.), services éducatifs (dimensions pédagogiques en lien avec tous les enjeux, soutien aux élèves en difficultés, etc.), ressources humaines (conciliation travail-famille, formation du personnel, etc.) services financiers (viabilité financière des initiatives). La personne désignée pour représenter chaque service devrait être un gestionnaire ayant un pouvoir de décision, étant volontaire, voire engagé. En effet, il aura dans ce cas plus facilement accès aux instances de direction de l'organisme, ce qui favorisera la réussite du processus.

Au niveau des établissements : Le comité pourrait être composé des membres de l'équipe école (directions, enseignants/enseignantes, intervenants/intervenantes scolaires), des parents et des élèves. Selon le type de projet privilégié, des acteurs du milieu pourraient être invités à se joindre au comité d'EDD.

¹³ C'est cette dernière approche que la CS de la Capitale a proposée pour sa participation et qui a été retenue pour la réalisation des ateliers 2 et 3 de ce projet pilote.





Missions d'un comité

Le comité (ou tout autre porteur de la démarche) aurait pour mission d'assurer la pertinence pédagogique, mais également environnementale et sociale, la faisabilité et la pérennité de la démarche.

Cette mission implique des activités multiples et diverses. Par exemple, en préparation à l'identification des initiatives existantes et à promouvoir, il pourrait s'avérer nécessaire de se doter d'un langage commun par rapport au DD, aux ODD et à l'EDD, tant pour les membres du comité que pour les autres partenaires de l'école : les enseignants/enseignantes, les comités de parents, les comités jeunesse et membres de la communauté. Pour ce faire, il faudrait initier des activités de sensibilisation et travailler, tout au long du processus, à l'élaboration et au partage de valeurs de l'organisation en matière d'EDD. L'objectif, à terme, est d'instaurer une culture organisationnelle qui intègre l'EDD comme résultat du processus d'élaboration de la démarche.

Finalement, à la fin des trois étapes de diagnostic, de mobilisation et d'idéation de la démarche, il s'agit de communiquer les résultats aux instances responsables afin de s'assurer que les propositions formulées se retrouvent dans un plan d'action de l'organisme ou de l'établissement scolaire, assorti d'un échéancier et de mécanismes de suivi.

Afin de s'assurer de réunir les capacités et les compétences nécessaires à la réalisation de cette diversité d'actions, retenons trois ingrédients fondamentaux pour le succès du porteur de la démarche : une bonne connaissance des acteurs et des ressources disponibles dans l'organisme ou l'établissement dans lequel on veut instaurer une démarche, une bonne capacité de communication et de travail en collégialité et une bonne capacité de coordination pour mobiliser les parties prenantes efficacement.

1. La phase de diagnostic : identifier les enjeux pertinents à la lumière des ODD et des compétences en EDD à partir des initiatives existantes

Comme dans tout processus de planification, il est essentiel de caractériser la situation de départ. Une bonne connaissance de la situation initiale, ce qu'on appelle aussi « ligne de base » dans les processus de planification, permet de mieux identifier les actions plus pertinentes et porteuses. Dans le cadre de ce projet nous avons constaté que les organismes scolaires n'ont souvent pas d'informations sur les activités en matière de DD réalisées dans les établissements qu'ils appuient.

Différentes méthodes et outils sont disponibles pour réaliser ces diagnostics¹⁴. Nous présenterons ici l'approche proposée par la démarche EDS qui consiste à réaliser une ou plusieurs activités participatives permettant d'identifier la situation de départ de l'organisme du point de vue des ODD et de l'EDD.

Objectifs

Afin de bien lancer le processus, le comité porteur de la démarche doit viser trois objectifs à atteindre lors de cette première phase :

1. Se familiariser avec les principes des ODD et l'EDD comme langage commun pour bien communiquer l'objet de la démarche;
2. Faciliter l'appropriation des enjeux de DD et d'EDD par tous les intervenants;
3. Identifier la situation de l'organisme ou de l'établissement par rapport à ces enjeux.

Les questions qui orientent cette première phase sont : *Qu'est-ce que le développement durable dans mon milieu de vie ? Comment l'EDD y prend-elle déjà forme ?*

Préparation

Les porteurs de la démarche peuvent commencer par rassembler les rapports existants et les résultats d'autres diagnostics réalisés dans le cadre de la formulation de plans, politiques ou programmes dans le cas d'un organisme ou du projet éducatif pour un établissement. La liste des informations compilées pourra être partagée avec les participants.

Identifiez un groupe de 15 à 30 personnes représentatif des différentes instances et services selon les critères indiqués dans la section « Mobilisation »¹⁵.

Inviter les personnes identifiées à réaliser un diagnostic participatif lors d'une rencontre d'une durée idéale d'une journée sous la forme d'un atelier.

14 Voir dans la section « Pour en savoir plus » les outils proposés par le MEQ.

15 Voir la section « Mobilisation ».

Les ateliers de diagnostic

Lors de cette journée, les participants sont conviés à porter un diagnostic en mode participatif sur l'organisme ou l'établissement en question. L'exercice commence par une appropriation des différents éléments du schéma conceptuel (Image 1). Les éléments mobilisés dans le schéma conceptuel offrent une vue d'ensemble des enjeux du développement durable qui facilite l'entrée en matière et favorise la collaboration entre les intervenants. Ce schéma intègre, de manière graphique, les plus récentes notions scientifiques, éthiques et politiques qui définissent le domaine du développement durable :

- > le concept de limites planétaires (Rockström et al. 2009 et 2015) : plafond de la zone sécuritaire pour l'action humaine
- > le concept de plancher social (Raworth et al. 2012) : minimum à respecter pour une société juste et équitable
- > les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (Nations Unies, 2015) : 17 objectifs et 169 cibles reliés entre eux

Au centre du schéma, que nous appelons le « moteur d'idéation », sont représentés les trois dimensions et les multiples échelles du DD, dans une dynamique cyclique. La société, qui comprend le citoyen, les communautés et les institutions, a des besoins qui se traduisent de manière tangible dans le développement d'artefacts, des villes et des territoires, ce qui a des impacts sur l'environnement, du local au global. Les flèches représentent le fait que les multiples réponses aux besoins humains (développement) ont des impacts sur le milieu (environnement), ce qui oblige à revoir notre manière de répondre à ces besoins pour rester dans la zone sécuritaire, tout en respectant le plancher social.

Ayant en tête cette approche générale, le groupe peut prendre connaissance de la liste des documents, rapports et diagnostics existants concernant l'organisme ou établissement en question. À partir de cette information, et de leur propres connaissances, les participants sont invités à identifier une ou des initiatives existantes pour analyser ses liens avec les différents ODD.

25

Exercice 1 : Identifier les liens entre les initiatives existantes et les ODD

Le premier exercice consiste à choisir une ou plusieurs initiatives existantes et identifier en équipes de quatre à six personnes, les liens avec les différents ODD. Les liens identifiés sont notés sur des post-it collés sur un schéma EDS à grande échelle¹⁶.

Un exemple de résultat de cet exercice se présente dans la photographie ci-contre. L'initiative choisie en est une de jardinage dans des bacs qui est déjà mise en place avec des élèves de 2^e année. Cette initiative est mise en lien avec des ODD jugés principaux et des ODD jugés secondaires. Un regard posé sur cette initiative, à cette étape de diagnostic, est présenté dans le tableau de la page suivante.



16 Les liens pour télécharger ce matériel sont disponible dans la section « Pour en savoir plus »

ODD associés à une initiative de jardinage dans les bacs en 2^{ème} année du primaire

ODD principaux	ODD secondaires
ODD 4 – Éducation de qualité : comprendre « c'est quoi une graine » dans le sens concret et symbolique; connaissances scientifiques dans le processus de germination (mieux comprendre le processus de production alimentaire)	ODD 2 – Faim zéro : partage de la production, jardins urbains ouverts à la communauté
ODD 12 – Consommation responsable : manger local, savoir traditionnel (qu'est-ce qui pousse bien ici ?), autonomie alimentaire	ODD 3 : Bonne santé et bien-être : l'éducation au goût par le « savoir cuisiner ce qu'on fait pousser ». Comparer la production végétale/animale
ODD 1 et 2 – Pas de pauvreté et faim zéro : installation de serres dans la salle de classe pour faire les pousses, un kit de germination comme cadeau de fin d'année	ODD 6 – Eau propre et assainissement : utilisation de l'eau de pluie pour arroser les jardins
ODD 15 – Vie terrestre : la biodiversité favorisée par le jardinage dans les bacs, ceux-ci attirent les insectes	ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure : installation des serres

TABLEAU 6

Une autre initiative, celle d'une journée plein air dans une école primaire a également pu être réfléchi lors de cette étape de diagnostic. En sont ressortis des liens avec des ODD principaux ainsi que la manière dont l'activité de plein air y contribue. Ces liens sont présentés dans le tableau suivant.



ODD principaux auxquels contribue une initiative de journée plein air dans une école primaire

ODD principaux	Contribution
<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> 	Cette activité de plein air permet de renforcer la résilience des plus vulnérables et de profiter d'activités gratuites et accessible à tous.
<p>2 FAIM «ZÉRO»</p> 	L'activité permet une éducation à la santé, une occasion de préparer un repas en commun en participant à un atelier de cuisine et de pratiquer le zéro déchet.
<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> 	L'activité permet à tout le monde de rester en bonne santé en bougeant et en s'alimentant de manière adéquate.
<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> 	L'activité peut favoriser l'adhésion à un mode de vie sain tout en éduquant aux valeurs de santé (mentale et physique).
<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> 	Lors des activités, une attention soutenue sera portée aux stéréotypes de rôles. Ainsi, des activités non genrées seront proposées.
<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> 	L'hydratation sera au coeur de l'activité. On veillera à ne pas utiliser de bouteilles en plastique à usage unique.
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> 	Le transport en commun ou les déplacements actifs seront utilisés lors de l'activité.

TABLEAU 7

Cet exercice permet de réaliser que les cibles de certains ODD sont compatibles et offrent même un effet multiplicateur alors que d'autres peuvent sembler incompatibles à première vue, ce qui force donc l'idéation de solutions innovantes pour la résolution des problèmes liés à l'innovation pédagogique, à la gouvernance, au développement social ou économique du milieu ou à l'environnement.

Exercice 2 : Lien avec les compétences en EDD, le volet pédagogique et le volet administratif

Les participants peuvent ensuite prendre connaissance des compétences essentielles en EDD (Voir tableau 3). À l'aide des fiches des compétences en EDD¹⁷, les participants sont amenés à identifier quelles sont les compétences en EDD qui sont concernées par les initiatives existantes qu'ils ont identifiées.

Ce deuxième exercice a pour objectifs de s'approprier les compétences en Éducation au développement durable et de comprendre le besoin de faire converger les dimensions pédagogiques et administratives, pour le développement de ces compétences. Les participants sont invités à choisir des exemples parmi les initiatives identifiées lors de l'exercice précédent et d'identifier dans la liste des compétences en EDD, celles qui pourraient être développées dans le cadre de ces initiatives, en précisant également les actions à réaliser pour assurer leur développement tant au niveau pédagogique qu'administratif.

Cet exercice permet d'identifier les compétences en EDD déjà familières, tout en ciblant celles que l'équipe voudrait intégrer davantage dans ses projets pédagogiques. Il conduit également à proposer des pistes pour aller plus loin, pistes qui pourront être approfondies et élaborées davantage dans les étapes suivantes. Il permet finalement de constater qu'il est possible de renforcer le développement des compétences en EDD en tenant compte de manière complémentaire de la dimension pédagogique et de la dimension administrative. Un exemple de résultat de cet exercice concernant l'accès à une alimentation saine pour tous est présenté dans le tableau suivant.

À la fin de ces exercices, le partage des échanges en plénière peut être complété par une réflexion en équipe sur les principales opportunités et les obstacles à considérer pour la réalisation d'une démarche intégrée. Un des principaux obstacles déjà identifiés, sans surprise, est le manque de ressources. Des suggestions pour répondre à cet obstacle et à certains autres ont été apportées (voir la section « Rappels »). Un exemple de réussite qui est revenu plusieurs fois est celui de la Coop Serre-vie de l'école secondaire de Cabano (voir encadré).

Comment gérer une serre en milieu scolaire?

Modèle coopératif. La Coop Serre-vie est une serre installée à l'école secondaire de Cabano. Elle produit des légumes trois saisons par année. Ces légumes sont distribués aux élèves comme collation santé et en été, ils sont offerts à la communauté. Pour assurer un financement continu, une coopérative étudiante a été créée.

Lien intergénérationnel. Dans une autre école à Portneuf, une serre a été installée à proximité d'une maison qui héberge des aînés. Ce sont les grands-parents qui s'en occupent pendant l'été.

Liens entre une initiative existante, les compétences EDD et les actions pédagogiques et administratives

Initiative	L'accessibilité à une alimentation saine pour tous Favoriser l'éducation permettant de faire des choix judicieux en matière d'alimentation	
Actions		
Compétences EDD	Pédagogiques	Administratives
 Analyse systémique	<ul style="list-style-type: none"> > Questionner sur les raisons globales derrière les choix en matière d'alimentation > Regarder le problème dans son ensemble > Choix de menu : restrictions saines vs. liberté moins saine 	
 Stratégique	Ateliers de cuisine et de dégustations, découverte d'aliments	Organisation, financement, recherche de partenariats
 Collaboration	Intégrer les étudiants dans le choix des menus	Intégrer les municipalités dans le plan de développement pour ne pas avoir de restauration rapide à proximité des écoles
 Réflexion critique	<p>Réflexion sur les aliments et les produits : fabrication, provenance, empreinte écologique, qualité nutritive.</p> <p>Sensibilisation à la consommation locale. Projets pédagogiques : présentations aux parents, ateliers.</p>	Adapter les exigences des appels d'offre : favoriser les concessions qui offrent des produits locaux, qui réduisent l'utilisation d'emballage à usage unique.

TABLEAU 8



Les porteurs de la démarche intégrée doivent veiller à prendre note de l'ensemble des échanges pour les consigner dans un rapport permettant d'alimenter les phases suivantes.

Résultats de la phase diagnostic

Comme nous l'avons vu, cette phase ne consiste pas uniquement à collecter des informations, mais consiste principalement à partager des connaissances et des réflexions. À partir d'un cadre commun de concepts de référence inscrits dans le schéma EDS et en réfléchissant sur les compétences en EDD, les acteurs les plus motivés de l'organisme et de l'établissement peuvent commencer à construire une vision commune de leur milieu de vie idéal.

L'exercice permet également de savoir par où commencer : les initiatives les plus porteuses, celles qui permettent de contribuer à un plus grand nombre d'ODD et de compétences en EDD, sont celles qui devraient être encouragées et, si possible, multipliées et bonifiées. Associées à ces initiatives on trouve les acteurs clés permettant leur réussite mais aussi les défis pour leur maintien.

Finalement, sans être exhaustif, ce tour d'horizon des différents enjeux permet d'avoir un premier aperçu de ce qui se fait dans les différentes instances et services et par qui.

Les outils complémentaires

Une fois le processus entamé, le diagnostic peut être complété par différents outils bien connus comme les sondages. Il est connu que le taux de réponse à ce genre de sondages est souvent insuffisant. Parfois, même l'offre de compensations ne résout pas ce problème. Il est plutôt suggéré de prévoir des moments dédiés lors des rencontres des gestionnaires, lors des assemblées générales ou en classe (pour les élèves), pour encourager les participants à répondre au sondage et s'assurer d'un taux de réponse optimal.

La réalisation d'un sondage pour identifier les initiatives existantes en lien avec les ODD et l'EDD pourrait avoir lieu avant le premier atelier et servir de base pour identifier les initiatives à analyser et à approfondir dans l'atelier. Toutefois, sa tenue peut être plus pertinente suite à l'exercice de diagnostic sommaire réalisé grâce aux ateliers puisque ses résultats permettront de mieux cibler le type de réponses recherchées.

D'autres outils comme les grilles de priorisation permettent de réaliser un diagnostic complet de l'état de l'intégration du DD dans un organisme ou établissement (voir la section « Pour en savoir plus »).

2. La phase de mobilisation : rassembler les connaissances, les acteurs clés et les instances décisionnelles autour du résultat du diagnostic

La réussite du processus repose sur la mobilisation des parties prenantes, autant à l'interne qu'à l'externe. Cette étape vise à mobiliser les connaissances et les acteurs pouvant contribuer à l'identification de nouvelles initiatives et solutions. La mobilisation consiste ainsi à identifier les acteurs clés et les paliers décisionnels incontournables et mobiliser tous les intervenants afin d'identifier les meilleures solutions et être capable de les réaliser. Cette étape implique donc d'établir une stratégie pour identifier, rejoindre et engager ces intervenants le plus tôt possible dans le processus. La question qui oriente cette étape est : *Quelles sont les nouveaux apports que (je/chaque participant) peut faire à l'égard des initiatives existantes et de ce que les autres participants proposent ?*

Après avoir identifié les responsables de la mobilisation, il faut identifier les personnes, les services, instances et partenaires potentiels qu'il conviendra de mobiliser dans les différentes phases. Dans le milieu scolaire, il s'agit :

- > Des différents services des organismes scolaires : éducatifs, matériels, financiers, ressources humaines.
- > Des différentes instances des établissements scolaires : l'équipe école, les élèves, les parents.
- > Des organisations intermédiaires : la Fédération des centres de services scolaires du Québec, la Fédération des établissements d'enseignement privé, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, etc.
- > Des partenaires externes : les autorités administratives, les organismes communautaires, les entreprises de services-conseil, des experts du domaine, la communauté du bassin, etc.

Le comité porteur de la démarche, après avoir identifié les cibles à mobiliser, doit mettre en place des actions pour y arriver. Ces actions consistent principalement à :

- > Joindre les personnes identifiées et leur expliquer l'implication demandée de leur part.
- > Sensibiliser les participants potentiels à l'importance de leur participation pour la réussite du processus.
- > Initier des activités de sensibilisation ou de formation en EDD selon les attentes des participants.
- > Être à l'écoute des contributions et bénéfices que les intervenants souhaitent obtenir de leur participation dans le processus.
- > S'assurer de proposer à chaque participant le rôle qui lui convient en fonction de ses connaissances, compétences (personnelles, pédagogiques et administratives) et souhaits (voir tableau « Rôles et apports des différents intervenants en milieu scolaire »).
- > Informer les participants quant au déroulement et aux résultats des activités pédagogiques et de gouvernance.
- > Évaluer le processus de mobilisation en vue de mesurer les forces, faiblesses, obstacles et opportunités du processus, ainsi que son impact. Cela permettra de recadrer la stratégie pour améliorer la mobilisation.

Rôles et apports de différents intervenants du milieu scolaire

Organismes scolaires

Comité désigné :

- > Faciliter et encourager la démarche au sein des organismes et des établissements scolaires.
- > Diffuser les outils existants.
- > Recueillir les informations sur ce qui se fait déjà en DD et EDD dans les établissements.

Direction :

- > Définir des orientations, des plans, des programmes et des politiques communes à tous les établissements.
- > Initier et coordonner des projets de DD et d'EDD à l'échelle de l'organisme.
- > Gérer les enjeux administratifs et de gouvernance afin d'assurer la pertinence, la faisabilité et la pérennité des projets et des démarches DD.
- > Faciliter la collaboration et le partage de ressources entre établissements.
- > Faciliter la valorisation et le transfert de bonnes pratiques entre établissements.
- > Développer et encourager les partenariats avec le milieu.
- > Valoriser les contributions de tous les acteurs.

Services éducatifs :

- > Assurer la pertinence pédagogique et apporter le soutien pédagogique aux projets des organismes et des établissements.

Services administratifs (ressources matérielles, humaines, techniques et financières) :

- > Apporter le soutien administratif, technique et financier nécessaire pour assurer la faisabilité et la pérennité des projets des organismes et des établissements.

Établissements scolaires

Comité désigné :

- > Développer une vision commune et l'inscrire dans les orientations du projet éducatif.
- > Assurer l'adhésion et l'implication de tous les acteurs.

Direction :

- > Gérer des enjeux de gouvernance pour assurer la pertinence, la faisabilité et la pérennité des interventions en DD et EDD.
- > Favoriser le décroisement de l'école pour une plus grande collaboration entre les enseignants et autres intervenants.

Enseignant.e.s, éducateurs et éducatrices et intervenant.e.s :

- > Gérer les enjeux pédagogiques.
- > Développer des projets et initiatives en EDD.
- > Promouvoir et vulgariser auprès des élèves et des parents les pratiques en DD et EDD.
- > Favoriser un continuum des apprentissages.
- > Favoriser la pédagogie entrepreneuriale.
- > Proposer des initiatives et s'impliquer dans leur réalisation

Élèves :

- > Proposer des initiatives et s'impliquer dans leur réalisation

Parents :

- > Proposer des initiatives et s'impliquer dans leur réalisation

Rôles et apports de différents intervenants du milieu scolaire (suite)

Partenaires externes

Contribuer avec leurs ressources et expertises à l'atteinte des objectifs en lien avec les orientations des projets éducatifs.

- > Ex : coopératives agricoles pour réaliser des potagers dans des écoles; centres communautaires pour des activités en plein air.
- > Accès à des infrastructures : locaux, terrains sportifs
- > Accès à des services : repas des services traiteurs

Contribuer à l'ouverture des établissements vers la communauté.

Réduire les contraintes pour la réalisation de certaines activités :

- > Apiculture : ruches déjà installées plutôt que sur le terrain de l'école.
- > Activité plein air déjà balisée.

Élargir l'impact des actions :

- > Collaboration avec les municipalités pour des enjeux comme la gestion de matières résiduelles.

TABLEAU 9



3. Idéation : bonifier les initiatives existantes et proposer de nouvelles pistes de solution

L'idéation est l'aboutissement de tout le processus antérieur. Elle consiste à rassembler les acteurs et à co-crée à partir des résultats de tout ce qui a été fait durant les phases précédentes. C'est la convergence de toute la démarche : la synthèse des résultats du diagnostic est transmise aux participants; ceux-ci sont familiers avec le contexte et grâce aux informations transmises au préalable sont motivés à s'engager. Vient alors le moment de réaliser une activité créative et intense de courte durée en vue de trouver de nouvelles idées permettant d'intégrer l'ensemble des enjeux identifiés.

Préparation

En tant qu'aboutissement du processus, cet exercice est tributaire des étapes préalables. À ce titre, afin de bien le préparer, il convient de se poser les questions suivantes :

Par rapport à la phase diagnostic :

- > Avons-nous fait le tour des informations disponibles permettant de tracer le portrait de la situation de départ (ligne de base) par rapport aux ODD et à l'EDD dans notre organisme ou établissement?
- > Quelle est la meilleure manière de partager ces informations avec les participants?
- > Quelles informations manquantes concernant cet état des lieux pourraient être complétées pendant l'activité?

Par rapport à la phase mobilisation :

- > Avons-nous identifié tous les acteurs et les instances clés pouvant apporter des nouvelles solutions ou des moyens pour les réaliser?
- > Quelle est la meilleure manière d'engager ces acteurs et instances identifiés dans un processus de co-création?
- > Quels autres acteurs et instances (scolaires et du milieu) non présents peuvent avoir un rôle pour faciliter ou bloquer les propositions issues du processus?

Les réponses à ces questions peuvent permettre de planifier une activité qui prendra des formes très différentes selon le contexte. Dans tous les cas, il revient au comité responsable de définir les aspects suivants :

1. Définition des objectifs : bien définir les résultats attendus de l'activité. Ex : des idées pour améliorer les projets existants, des idées de nouveaux projets, les orientations d'un projet éducatif, les priorités d'un PEVR, etc.
2. Participants : bien identifier les participants concernés en fonction des objectifs.
3. Ressources : attribuer les moyens nécessaires pour y arriver. Ex: libération de temps suffisant, méthodologie adéquate, matériel nécessaire, lieu suffisamment spacieux, lumineux et agréable pour travailler.

Réalisation

Pour la réalisation de cette phase, nous suggérons encore la tenue d'ateliers participatifs et créatifs qui peuvent être dessinés à l'aide de nombreux outils dont nous présentons ci-dessous deux des plus représentatifs de la Démarche EDS¹⁸.

Le parcours expérientiel

La dimension physique de l'organisme ou établissement analysé constitue un élément fondamental de la démarche proposée. Cette dimension nous rappelle que, plus que d'occuper des locaux ou des espaces, nous habitons un milieu de vie ancré dans un territoire. Cette réalité peut être soulignée par l'utilisation de différentes ressources :

1. Des images satellites imprimées à grande échelle
2. Des maquettes des bâtiments
3. Des parcours des lieux

Les images satellites permettent de repérer les caractéristiques de l'environnement naturel et social. Par exemple, la proximité de lieux intéressants pour des sorties scolaires, des terrains de sport, la proximité des principales artères de circulation, les pistes cyclables. À l'aide de ces images, les personnes qui connaissent le mieux le secteur peuvent mieux partager leurs connaissances avec les autres. Il est aussi possible de concrétiser les données des diagnostics existants et d'identifier plus facilement les milieux plus défavorisés, le territoire du bassin, les organismes partenaires, etc. et d'identifier des opportunités : faciliter des accès piétons, verdir une zone à proximité, collaborer avec des organisations avoisinantes.

À l'aide de ces images et selon les objectifs visés, il est ainsi possible d'identifier des organisations ou des lieux qui peuvent faire l'objet d'une visite dans le cadre de l'activité d'idéation. Ces visites peuvent avoir comme but de compléter ou valider certaines informations recueillies pendant la phase diagnostique. Ainsi, par exemple, si un organisme a identifié un projet particulièrement porteur dans un de ses établissements, il pourrait organiser une visite des participants lors de l'activité d'idéation pour mieux le connaître et rencontrer les responsables du projet. Les visites peuvent également viser des rencontres avec les autorités ou les responsables d'un organisme pour explorer les opportunités de partenariat. Afin de maximiser le temps disponible, il est fortement recommandé d'organiser différentes équipes qui visiteront des partenaires potentiels différents et de partager ensuite les résultats de chaque visite en plénière.

¹⁸ Une liste complémentaire est présentée dans la section « Pour en savoir plus ». En fonction des ressources disponibles il convient également de faire appel à des experts ou organismes spécialisés en animation.

La charrette

En s'inspirant des exercices intenses de création utilisés dans les écoles d'architecture, il s'agit de formuler une activité qui permettra de faire émerger des nouvelles idées en intégrant les éléments recueillis et priorisés tout au long du processus. Pour cette activité, il est recommandé de :

1. Rassembler le plus grand nombre de participants, de manière à assurer la représentation de tous les services, types d'utilisateurs et partenaires possibles;
2. Mettre en place les meilleures conditions pour favoriser la créativité des participants.

Si le temps le permet, il convient de réaliser l'activité dans un lieu ouvert, en installant par exemple une tente en plein air. Utiliser une grande variété de matériel de dessin et de création pour permettre aux participants de s'exprimer de différentes manières.

Résultats

Activités pédagogiques

Afin d'illustrer les résultats possibles de cette étape d'idéation, prenons l'exemple précédent de la journée plein air qui a pu être décrite en lien avec les ODD et des compétences en EDD à l'étape de diagnostic. À l'étape d'idéation, cette initiative a pu être transformée en activité de *land art* sur le territoire de l'école, activité à laquelle ont été greffées des intentions éducatives différentes et complémentaires à chaque cycle du primaire afin de proposer aux enfants une progression d'apprentissages intéressants tout au long de leur scolarité, adaptée à leur développement, au Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), et permettant de rejoindre différentes compétences en EDD. L'activité proposée consiste à recueillir ou photographier des objets du lieu parcouru dans le but de faire une exposition et de réaliser un partage qui permet de savoir ce qu'il y a dans l'environnement pour comprendre le quartier à partir des ressources vues et rapportées.

Pour les participants, faire du *land art* tout en renforçant le lien avec leur milieu et en découvrant leur quartier, son histoire et les défis environnementaux, sociaux et économiques qui le caractérisent, permet ainsi de profiter de ce qui les entoure à des fins pédagogiques.

L'équipe d'enseignant.e.s qui réalise ce type d'activité de plein air pourra rejoindre des ODD déjà ciblés à l'étape diagnostic, mais également établir des liens avec les matières scolaires à enseigner et avec des compétences en éducation EDD. Par exemple, pour cette initiative, à l'étape d'idéation, l'équipe d'enseignant.e.s identifie certaines compétences en EDD qui seront travaillées lors de l'activité. Le tableau suivant résume les principales compétences en question dans l'exemple de l'activité de *land art*.

Les principales compétences en EDD travaillées lors de l'activité de *land art*

Compétences en EDD	
 Connaissance de soi	Les élèves observent leurs limites physiques lors des déplacements. Ils peuvent pratiquer leur capacité à observer des éléments de leur milieu. Ils ont l'occasion de comparer leur habitation avec d'autres demeures du quartier.
 Collaboration	Les élèves apprennent à travailler en équipe afin de rassembler le matériel nécessaire à l'activité.
 Analyse systémique	Les élèves procèdent à une analyse systémique de leur milieu de vie.
 Anticipation	Les élèves anticipent les possibilités d'aménagement responsable de leur quartier.
 Réflexion critique	Les élèves proposent une analyse critique de l'état de la situation environnementale, sociale et économique du territoire exploré (sous forme d'exposition).
 Créativité	Les élèves réalisent ensemble leur projet d'exposition. Ils devront faire preuve de créativité afin d'utiliser le matériel amassé et d'en faire une oeuvre.

37

TABEAU 10

À la suite de l'identification des compétences en EDD qui seront travaillées, l'équipe d'enseignant.e.s peut également prévoir de manière plus spécifique comment les activités pourront prendre forme dans une progression d'apprentissages. Ce continuum entre les cycles proposera aux élèves d'une même école, une progression d'activités pertinentes selon leur âge et le PFEQ assortie des compétences en EDD qui seront développées. Cela peut garantir une certaine pérennité à l'activité éducative en question en ce sens qu'elle peut être planifiée et enrichie d'année en année, en sachant que chaque élève y trouve son compte et complexifie son analyse et sa connaissance du territoire au fur et à mesure de sa scolarité.

Voici un exemple de continuum de cette activité de *land art* dans le tableau 10.



Continuum des activités de *land art* pour chacun des cycles du primaire

Cycle	Activités
1 ^{er} cycle	Amasser des choses : arbres, branches, roches. Identifier et décrire des choses et les dessiner pour faire deviner où est le lieu schématisé. Déterminer si ces choses sont vivantes ou non-vivantes. Établir un petit périmètre pour ces découvertes.
2 ^e cycle	S'orienter dans l'espace, se déplacer dans le quartier en tenant compte de photos ou de cartes (rallye photos). Intégrer les connaissances de l'Univers social (par exemple : faire de la géolocalisation). Comparer des lieux du quartier avant et maintenant.
3 ^e cycle	Découvrir ce qui nous entoure en élargissant le territoire en explorant par exemple : urbanisme, grand marché, professions, âge, mode de vie, etc. Réaliser un publi-reportage où on met en exergue les points forts et les défis du quartier. Les élèves devront couvrir l'ensemble du territoire pour, à terme, valoriser ses points forts et corriger ses points faibles. Ils comparent avant et maintenant (société, environnement et développement responsable du territoire) et se projettent dans l'avenir.

TABLEAU 11

Cet exemple illustre bien comment une activité de plein air déjà existante ou des activités prévues dans le programme peuvent être bonifiées afin de répondre plus explicitement aux ODD ciblés et de développer des compétences en EDD. Soulignons dans ce cas, le caractère interdisciplinaire de l'activité, l'importance accordée à la connexion avec la nature et avec le territoire, le passage d'une analyse plus locale au début à une vision intégrée plus globale. On réfléchit à soi, à ses valeurs, on s'intéresse ensuite à sa famille, à son école et finalement, à sa communauté. L'activité peut prendre une forme d'art médiatique et les enfants peuvent ainsi jouer leur rôle citoyen.

Projet éducatif

Les projets pédagogiques identifiés précédemment peuvent donner lieu à une réflexion synthèse et conduire à revoir et enrichir le projet éducatif de l'école.

Si l'on désire en faire un projet de plus grande ampleur, il est possible de rattacher ce projet de *Land art* sur le territoire aux grandes orientations d'un projet éducatif qui serait alors décliné selon les étapes suivantes :



Caractérisation du contexte :

- > Situation géographique : le milieu dans lequel l'école se trouve
- > Historique : proximité de l'école d'un lieu national historique et l'histoire du quartier
- > Caractéristiques culturelles, sociales et économiques du milieu et conséquences sur la réussite éducative
- > Interprétation naturelle du quartier et état de l'environnement naturel
- > Les sciences et technologies et les métiers présents dans le quartier
- > Les principaux organismes communautaires et leur mission

Les enjeux prioritaires et leur conséquence pour l'école, dont par exemple :

- > Pauvreté sociale et matérielle
- > Pluriethnicité et langue (communication)
- > Mixité sociale (les écarts et inégalités sur le territoire)
- > Diversité et richesse naturelle du territoire à protéger

Orientations prioritaires du projet éducatif :

- > Les valeurs fondamentales et la mission de l'école
- > Assurer des partenariats école-famille-communauté pour inclure des apprentissages significatifs et des acteurs du milieu engagés sur chacun des enjeux prioritaires
- > Favoriser les apprentissages ancrés dans le milieu en EDD
- > Favoriser l'inclusion sociale

Une approche intégrée en EDD : relier pédagogie, gouvernance et partenariats

Émergent également de cette étape d'idéation des enjeux pédagogiques et administratifs auxquels il faut répondre pour bien planifier la mise en place d'une activité d'EDD et garantir pertinence (pédagogique mais aussi en termes de cohérence avec les orientations de gouvernance en DD), sa faisabilité (matérielle, administrative et pédagogique) et sa pérennité. L'identification et la définition de ces enjeux permet ensuite de mieux y faire face.

Le tableau de la page suivante illustre quelques exemples dans le cas d'un projet de jardinage.

Illustration des principes importants pour la pérennité, la faisabilité et pertinence d'un projet d'EDD sur le thème du jardinage avec la communauté

	Enjeux administratifs	Enjeux pédagogiques
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> > Appui de la direction à la mise en place de la planification pédagogique > Adaptation de la grille horaire pour permettre des temps d'échange en équipe et des temps de sortie des jeunes sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> > Intérêt et engagement des participants > Miser sur les intérêts et initiatives des enfants (leur curiosité) > Intégration des différentes cultures et de différents milieux socio-économiques > Développement de compétences et d'apprentissages significatifs > Pédagogie transformatrice > Liens avec le PFEQ > Planification en fonction des valeurs que l'école veut transmettre aux élèves et à la communauté : ex.inclusion, socialisation, sécurité et/ou santé alimentaire, respect de la nature, etc > Planification pédagogique dans un continuum (ex : dimension entrepreneuriale en 6^e année)
Faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> > Implantation progressive du projet > Influence positive de la communauté > Ressources humaines : présence d'un intervenant communautaire à l'école, implication de la communauté (aînés, allophones, etc.), de partenaires locaux et des enseignant.e.s > Ressources financières > Ressources matérielles : plusieurs espaces de jardinage dans l'école dont au moins un partagé avec la communauté entre autres pour entretien en dehors de la période scolaire, choix des cultures selon les rythmes scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Calendrier opérationnel (partagé) > Calendrier pédagogique (partagé) par cycle et par période scolaire, y incluant les moments et acteurs clés, intentions d'apprentissage, compétences en EDD et modalités flexibles d'évaluation selon les matières et les profils d'élèves > Coordination des services et des acteurs engagés dans la réussite éducatives en EDD > Appuis financiers (demandes de subventions)
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> > Adhésion de l'équipe-école, de la communauté, des partenaires, des familles, etc. > Plan d'action réalisé conjointement > Plan d'accompagnement et échéancier pour les enseignant.e.s et la communauté > Accès à des locaux adéquats et règles de fonctionnement pour le partage des espaces > Accès à un ou des fournisseurs locaux pour le matériel nécessaire > Reconnaissance et libération du personnel engagé dans le projet > Diffusion et mise en valeur du projet hors de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> > Lien avec Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) / et la Progression des apprentissages (PDA) > Support des services éducatifs aux jeunes (SEJ), des organismes partenaires, des parents et de la communauté > Expertise externe > Formation continue des enseignant.e.s

Afin de compléter l'illustration de l'étape d'idéation, nous présentons un exemple de projet d'apprentissage flexible dans une école secondaire. La réflexion en atelier a donné lieu à la définition d'une problématique réelle vécue à l'école soit celle de la compétitivité, de l'individualisme et de la méconnaissance de l'autre, donnant parfois lieu à diverses formes de racisme. Pour contrer cette problématique, les participant.e.s proposent un projet pédagogique cohérent avec les ODD et les compétences en EDD. En voici un bref résumé dans le tableau suivant.

Illustration de l'étape d'idéation d'un projet en EDD pour une école secondaire

Titre du projet	Apprentissage flexible, classe extérieure et diversité culturelle
<p>Problématique soulevée par les participant.e.s</p>	<p>Dans cette école secondaire, on souligne une forme de discrimination liée à une méconnaissance des autres cultures et des impacts du racisme. On souligne que certains programmes misent beaucoup sur la performance, ce qui contribue à amplifier la compétitivité, l'individualisme et l'indifférence des élèves à l'égard de l'autre, surtout si l'autre est un peu différent. Les élèves peuvent ainsi développer des interactions sociales malsaines.</p>
<p>Réponse à cette situation en lien avec des principes d'EDD</p>	<p>Sous le thème de la diversité culturelle, pour contribuer au développement de compétences en EDD et à l'atteinte des ODD, on mise sur l'apprentissage flexible, c'est-à-dire pouvant se faire dans des lieux variés, et la classe extérieure.</p>
<p>Caractéristique du projet pédagogique proposé</p>	<p>L'organisation de la classe extérieure doit permettre, entre autres choses, une plus grande mixité des élèves, un partage de leurs connaissances et de leurs cultures et une ouverture sur de nouveaux horizons. On parle d'un « laboratoire de partage de savoirs ».</p> <p>On propose également d'y faire des liens avec différentes matières scolaires de manière interdisciplinaire.</p> <p>Les élèves apprennent ainsi les uns des autres tandis que les enseignant.e.s tissent des liens entre ces éléments proposés par les jeunes et les contenus scolaires. L'un des objectifs est de donner du sens aux apprentissages réalisés, de favoriser les dialogues entre élèves pour qu'ils apprennent à mieux se connaître.</p>

TABLEAU 13



Illustration de l'étape d'Idéation d'un projet en EDD pour une école secondaire (suite)

Titre du projet	Apprentissage flexible, classe extérieure et diversité culturelle
<p>Principes et points forts à retenir en EDD</p>	<p>L'apprentissage flexible peut être mis en lien avec les compétences en EDD suivantes : réflexion critique, anticipation, analyse systémique, créativité, collaboration, compétence normative, résolution intégrée des problèmes.</p> <p>Pour y arriver, on mise sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Une proximité avec l'environnement (classe extérieure, importance des émotions) > Un rapport égalitaire entre les élèves et les enseignant.e.s dans l'enseignement et l'apprentissage > L'autonomie des enseignant.e.s et des élèves > L'interdisciplinarité > Les discussions et les planifications concertées entre les enseignant.e.s et des élèves <p>Ainsi que sur l'apprentissage des valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > D'ouverture sur le monde > De solidarité > De justice sociale
<p>Obstacles soulignés</p>	<p>Nécessité de mieux former les enseignant.e.s à l'éducation à l'environnement et au développement durable</p> <p>Les enseignant.e.s ont peu de temps disponible en dehors des activités régulières d'enseignement.</p> <p>Bien que l'environnement ressorte comme une préoccupation centrale chez les personnes consultées, les liens avec les enjeux environnementaux et de DD ne sont pas explicites dans les programmes¹⁹, donc laissées à la libre interprétation et à la capacité des enseignant.e.s pour les développer.</p> <p>Il faut davantage partir des intérêts des élèves et des préoccupations du milieu pour choisir les enjeux sur lesquels miser dans les écoles et ainsi faire plus de place à la protection de l'environnement.</p> <p>Besoin d'appui pour développer des méthodes de suivi des impacts et des résultats de ce type d'enseignement, suivre le développement des compétences en EDD et des apprentissages des jeunes.</p>

TABLEAU 14

19 Notons que ce travail d'explicitation a été accompli par le MELS et peut être retrouvé à l'adresse suivante : education.gouv.qc.ca

Conclusion

Tel que présenté dans ce guide, une EDD qui s'inspire d'une pédagogie transformatrice pourrait être mise en place dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Ce mode d'enseignement offrirait aux élèves ainsi qu'aux enseignant.e.s un espace plus ouvert où chacun.e gagnerait en autonomie. Comme le précisent Jickling et Wals (2008), dans ce type de contexte d'enseignement et d'apprentissage, « les connaissances ne sont pas figées, découpées en morceaux et transmises, mais plutôt co-crées en transigeant avec des connaissances tacites antérieures, le programme d'études et d'autres apprenants » (p. 7). Ultimement, cela devrait également permettre aux élèves de développer les compétences en EDD présentées précédemment, compétences qui leur permettront de s'engager de manière libre et avertie dans les processus décisionnels qui les concernent.

Très concrètement, cela peut vouloir dire, par exemple, au primaire, de donner confiance en sa capacité d'agir collectivement en 1) fréquentant la nature avec les enfants; 2) favorisant l'expression des émotions des enfants en lien avec leur environnement naturel pour leur montrer qu'on les comprend; 3) donnant des exemples de réussites environnementales; 4) offrant des occasions d'actions dans la communauté; et finalement, 5) soutenant et encourageant les initiatives pertinentes et originales des enfants.

Au secondaire, cela peut vouloir dire de 1) reconnaître aux jeunes la liberté d'agir en fonction de ce qu'ils croient devoir être accompli; 2) les aider à se sentir bien, importants et égaux aux autres; 3) faire en sorte qu'ils soient entendus et soutenus dans leurs projets afin de contribuer à leur fierté; 4) proposer aux élèves des projets qui contribuent à leur faire sentir qu'ils aident les autres et qu'ils contribuent à changer les choses. Ces projets devraient leur permettre, en groupe, de faire des choix, d'anticiper les résultats et de vivre des réussites; 5) fournir aux élèves les moyens, les ressources et le support nécessaires à la réalisation de leurs projets; 6) stimuler leurs capacités, leur créativité et l'espoir face à un avenir meilleur (Morin, Therriault et Bader, soumis). Les jeunes du secondaire au Québec demandent une école qui leur explique clairement les causes de la crise environnementale actuelle et leur apprend à agir réellement pour transformer les choses en profondeur.

Dans tous les cas, il s'agit de faire converger les efforts des différents services, acteurs de l'école et du milieu, intervenants et utilisateurs, pour faire des établissements de véritables laboratoires vivants de développement durable et d'éducation en lien avec leur milieu de vie et leur territoire, afin de consolider ce qui est implanté et d'aller plus loin. Ce type de démarches constitue également une opportunité d'apprentissage mutuel pour tout le personnel, enseignant et administratif ainsi que pour les partenaires.

Les étapes proposées jusqu'ici constituent le début d'une démarche et permettent notamment d'identifier les principaux facteurs de pertinence et de faisabilité tant pédagogique qu'administrative, ainsi que d'identifier des actions à poser pour y répondre de manière à intégrer les EDD et les ODD dans un contexte donné. De plus, les activités proposées favorisent l'appropriation d'un langage commun ainsi que l'adhésion des différents acteurs, autant de facteurs qui contribuent au succès du processus. Or, afin de réaliser une démarche dans son ensemble et d'assurer la pérennité des initiatives formulées dans les activités proposées, des mesures d'accompagnement doivent être prévues dans les outils de planification et de suivi des organismes et des établissements. Les sections suivantes présentent quelques pistes suggérées par les participants à nos ateliers pour faciliter les étapes de planification et de suivi.



RAPPELS À L'INTENTION DES INSTANCES PORTEUSES DE LA DÉMARCHE DANS LES CENTRES DE SERVICES

Leadership

La première action transformatrice de la part des organismes scolaires consiste à s'approprier le potentiel de son rôle de leadership dans la mise en place d'une démarche (voir tableau « Rôles et apports des acteurs »). Que ce soit en identifiant les écoles qui ont déjà dans leurs projets éducatifs des éléments favorisant les ODD et l'EDD pour les accompagner et les aider à le formaliser davantage, ou en initiant des projets pour impliquer l'ensemble des établissements.

Coordination

Que ce soit pour l'identification des actions existantes, pour faire la liaison avec les partenaires potentiels ou pour la gestion des projets, les établissements d'un ou plusieurs centres de services peuvent avoir des besoins et des objectifs similaires. Une bonne connaissance de l'ensemble de la situation permettra de favoriser le transfert de connaissances, le partage des ressources et la définition d'orientations générales pouvant favoriser la légitimité et l'efficacité de l'ensemble des actions.

Opportunités existantes

S'engager dans des actions en faveur de l'EDD n'implique pas de multiplier les comités et les plans d'action. Il est possible, dès maintenant, de proposer à la direction d'inclure des priorités et des actions intégratrices dans la prochaine mouture du plan stratégique, du PEVR ou de tout autre plan venant à échéance prochainement pour l'orienter clairement vers les ODD et l'EDD.

Certaines des ressources sont déjà disponibles. Par exemple, une enveloppe additionnelle de 15% des fonds consacrés aux agrandissements des écoles est disponible pour les établissements qui intègrent le DD dans les bâtiments (efficacité énergétique, source d'énergie, consommation d'eau, qualité de l'eau/l'air...) et les lieux (accessibilité par le transport actif, distances significatives des autoroutes et grands boulevards, orientation pour l'éclairage naturel...). Il y aurait lieu de soutenir également financièrement le volet pédagogique de l'EDD. En ce sens, il existe une multitude de programmes et de ressources disponibles en EDD qui mériteraient d'être mobilisés dans le cadre des démarches (voir la section « Pour en savoir plus »).

Mobiliser les parents et les partenaires de la communauté permet d'avoir accès à de nouvelles ressources.

Une démarche intégrée et participative permet de mieux anticiper les obstacles et prévoir des mesures d'accompagnement en amont de la mobilisation.

Soutien aux enseignants

Les projets qui ne sont rattachés qu'aux enseignants peuvent plus difficilement atteindre leur plein potentiel en termes d'EDD et de contribution aux ODD sans un accès à des ressources appropriées. Les organismes pourraient s'assurer d'inclure dans leurs plans d'action des mécanismes pour que les différents services puissent les appuyer. L'implication des services éducatifs permet d'aider les enseignants à relever les défis et enjeux pédagogiques.



RAPPELS À L'INTENTION DES INSTANCES PORTEUSES DE LA DÉMARCHE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

S'appuyer sur les instances existantes

Afin d'éviter de dédoubler les efforts, il est important de s'appuyer dès le début du processus sur le conseil d'établissement, le comité de suivi du projet éducatif et les équipes-école.

La participation des enseignants est fondamentale et peut être encouragée lors des assemblées générales des enseignants (comité de participation des enseignantes et des enseignants, CPÉE).

Le conseil d'établissement peut notamment assurer le lien avec les conseils des élèves et les comités de parents, notamment au secondaire, où l'on constate une implication moins active des parents. Il peut même inclure certains partenaires clés pour favoriser l'ouverture de l'école vers le milieu.

Le comité de suivi du projet éducatif, lorsqu'il existe, pourrait se transformer en comité porteur de la démarche. Ce rôle permettrait d'assurer l'intégration d'orientations favorables à la démarche dans le projet éducatif.

Les équipes-école sont au centre du projet éducatif pour faire vivre ses orientations dans les actions au quotidien et plus particulièrement dans l'enseignement. Les équipes-école peuvent faire l'exercice sur leur propre programme, regarder ce qui est essentiel et s'entendre sur ce qui doit être enseigné. Les témoignages des enseignants qui le font montrent que cela permet de libérer du temps pour faire les choses autrement. C'est un exercice que les enseignants doivent faire en équipe. Le programme peut paraître ambitieux, mais certains enseignements peuvent être réaménagés autrement.

Une bonne coordination entre ces instances permettra de soutenir la démarche dans les différentes étapes et d'assurer les liens avec le conseil des élèves, le conseil des parents et l'assemblée générale des enseignants afin d'assurer l'adhésion et l'implication de tous.

Soutien des parents

Le comité des parents peut aider à suivre la trajectoire des enfants de la maison à l'école. L'adhésion des parents est essentielle pour la faisabilité de plusieurs activités, notamment celles qui se déroulent à l'extérieur de l'établissement.

Innovation pédagogique

Les activités et approches proposées ici demandent d'innover dans l'enseignement. De nouvelles approches telles que l'école ouverte, la classe flexible ou la classe extérieure demandent d'être encouragées par les mesures de soutien et d'accompagnement. La question de l'évaluation est souvent mentionnée.

Valorisation des jeunes

L'implication des jeunes est primordiale. Il est important de soutenir leurs initiatives et d'être à l'écoute de leurs préoccupations croissantes en termes de DD : travailler sur des sujets proposés par des étudiants; favoriser un rapport plus égalitaire entre les étudiants et entre ceux-ci et les enseignants; encourager les initiatives de recyclage, enlever les bouteilles d'eau en plastique, etc.

Mesures suggérées pour faciliter l'évolution des programmes (UNESCO, 2017, p. 50):

Intégration de l'EDD dans les compétences, les normes professionnelles, la certification et l'accréditation des enseignants et des établissements de formation d'enseignants.

Renforcement de l'appui aux enseignants en classe (par exemple, établissement de lignes directrices pour la création et l'évaluation de supports d'EDD, mécanismes d'aide au partage de connaissances pour les enseignants locaux, les facilitateurs et les formateurs en cours d'emploi).

Souplesse des programmes devant permettre aux écoles primaires et secondaires d'élaborer des contenus et des projets pertinents sur le plan local.

À tous les niveaux et dans tous les types d'éducation, continuer de faire évoluer les programmes pour y intégrer des contenus et des objectifs et pratiques d'apprentissage plus pertinents au regard de l'EDD.

Dans l'enseignement scolaire, faire de l'EDD une partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des matières de base (mathématiques, sciences, études sociales et langues, par exemple).

Fixer des objectifs d'apprentissage progressifs, qui développent les compétences d'un niveau à l'autre (échafaudage).





LISTE DE VÉRIFICATION

À la fin de chacune des étapes, veuillez vous assurer d'avoir rempli les critères suivants :

La personne ou le groupe identifié pour porter la démarche :

- Possède une bonne connaissance des acteurs et des ressources disponibles dans l'organisme ou l'établissement
- Possède de bonnes compétences de communication et de travail
- A la capacité de coordonner et de pour mobiliser les parties prenantes efficacement.

La phase diagnostic a permis de :

- Compiler les informations existantes sur ce qui se fait déjà en DD et EDD dans notre organisme ou établissement
- Identifier les acteurs clés pour connaître les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles
- Identifier les caractéristiques physiques et socioéconomiques du territoire dans lequel est implanté l'organisme ou l'établissement

La mobilisation des acteurs et instances a permis de :

- Rejoindre tous les acteurs déjà impliqués dans les initiatives de DD et d'EDD
- Sensibiliser l'ensemble des élèves, des parents, des enseignants, des employés et des services à l'importance de leur participation
- Recueillir les points de vue et les idées de tous ceux qui ont participé
- Identifier de possibles partenaires pour faciliter la mise en place de la démarche

La phase d'idéation a permis de :

- Faire émerger des idées d'initiatives structurantes
- Avoir une meilleure connaissance mutuelle entre tous les acteurs impliqués
- Favoriser des collaborations pour faciliter la réalisation des initiatives

La phase de planification a permis de :

- Transformer les idées proposées en projets et actions pertinents
- Les projets et actions font partie des plans de l'organisme ou du projet éducatif de l'établissement
- La faisabilité et la pérennité des actions et projets faisant partie des plans et du projet éducatif sont assurées par des mesures administratives et budgétaires

La phase de suivi assure que :

- Le plan ou le projet éducatif contient des indicateurs de suivi adéquats et connus par tous les acteurs concernés.
- Le processus de reddition de comptes n'alourdit pas le fonctionnement de l'organisme ou de l'établissement et facilite un dialogue entre les instances impliquées, y compris le Ministère.

Bravo pour votre démarche!



POUR EN SAVOIR PLUS

Ressources du Ministère de l'Éducation

[Plan d'accompagnement du réseau scolaire en matière de développement durable : L'éducation au développement durable –volumes 1, 2 et 3](#)

[Étapes d'une démarche de développement durable](#)

[Outil de diagnostic – Guide pour l'implantation d'une démarche de développement durable au sein d'une commission scolaire ou d'un établissement d'enseignement privé](#)

[Guide d'utilisation pour répondre au diagnostic](#)

[Exemples d'actions](#)

Autres guides documents de référence

[Appréciation littéraire et éducation à l'environnement et au développement durable à l'école primaire : Guide à l'usage des enseignants et des conseillers pédagogiques](#)

[Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba 2^e édition](#)

[Guide d'éducation pour un développement durable en Essonne](#)

[Guide pédagogique pour comprendre le développement durable](#)

[Guide des meilleures pratiques pour les écoles vertes Colombie Britannique](#)

[Grille d'analyse de Développement Durable et autres outils, Chaire de recherche en éco-conseil, Université de Chicoutimi](#)

[Action climat : Pratiques exemplaires de 10 écoles canadiennes](#)

[Comprendre l'objectif de développement durable 4 Education 2030](#)

[L'éducation pour le développement durable : ouvrage de référence](#)

[L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage](#)

[UNESCO feuille de route pour la mise en oeuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable](#)

[Rassembler les communautés pour mieux soutenir nos élèves : Guide de référence pour favoriser la persévérance scolaire en milieu rural](#)

[Démarche EDS : documents et matériel pour les ateliers](#)

Organisations et projets qui appuient le milieu scolaire par thème d'action

Alimentation

[Le club des petits déjeuners](#)

[Projet Ecollation](#)

[Le pignon bleu](#)

[Alimentation saine à l'école/ Manitoba](#)

[Guide alimentaire du Canada](#)

Santé, bien être et transport actif

[Centres intégrés de santé et de services sociaux \(CISSS\) / Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux \(CIUSSS\)](#)

[Institut national de santé publique](#)

[Projet Bien être à l'école](#)

[Sustainability and environmental education](#)

[Motivaction Jeunesse](#)

[Le diplôme avant la médaille](#)

[Projet Trottibus](#)

Éducation

[Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable](#)

[Institut Hydro Québec en Environnement, développement et société \(Institut EDS\)](#)

[Fondation Monique-Fitz-Back](#)

[Projet « Enseigner dehors », Fondation Monique Fitz-Back ou sciencesdehors.com](#)

[Nature Québec/Classes plein air](#)

[Centre de Transfert pour la Réussite Éducative \(CTREQ\)](#)

[Le Lab-école](#)

[Fondation Lucie et André Chagnon](#)

Énergie

[Hydro-Québec-Transition énergétique du Québec/Programme de conseils en efficacité énergétique](#)

[Conseil canadien sur l'électricité renouvelable](#)

[Une heure pour la terre](#)

Environnement, eau et infrastructures

[Les urbainculteurs](#)

[Réserve de la biosphère de Charlevoix](#)

[Regroupement des organismes de bassins versants du Québec](#)

[Projet VisezEau](#)

[Projet Schola](#)

[Société de la Rivière Saint-Charles](#)

Production et consommation responsable

[Recyc-Québec](#)

[Centre de Services Partagés du Québec \(CSPQ\)](#)

[Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable \(ECPAR\)](#)

Soutien aux populations vulnérables et lutte contre les inégalités

[Les YMCA du Québec](#)

[Patro Roc-Amadour](#)

[Projet «Chapeau les filles»](#)

[Les maisons des familles](#)

[Girls learning code](#)

[Groupes de recherche et d'intervention sociale du Québec](#)

[Conseil en Éducation des Premières Nations](#)

[Services gouvernementaux Yukon/enseignement en milieu rural](#)

RÉFÉRENCES

Bader, B. et Lafleur, T. (2019, mai). L'engagement écocitoyen des jeunes - Apprendre à agir de manière réfléchie en environnement. Portail du réseau collégial du Québec.

Repéré à http://www.lescegeps.com/enjeux/lenvironnement/lengagement_ecocitoyen_des_jeunes_apprendre_a_agir_de_maniere_reflechie_enenvironnement

Bader, B., Morin, É. et Therriault, G. (2017). Éducation à l'environnement et au développement durable du golfe du Saint-Laurent : Principes, démarches éducatives et types d'engagement écocitoyen des jeunes. Dans P. Archambault, I. Schloss, C. Grant et S. Plante (dir.) Les hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Enjeux sociaux, économiques et environnementaux (p. 295-321).

Repéré à http://notregolfe.ca/livre_NotreGolfe.pdf.

Blanchet-Cohen, N. (2008). Taking a Stance: Child Agency across the Dimensions of Early Adolescents' Environmental Involvement. *Environmental Education Research*, 14(3), 257-272.

Chawla, L. (1998). Significant Life Experiences Revisited: a review of research on sources of environmental sensitivity. *Environmental Education Research*, 4(4), 369-382.

Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED). (1987). *Notre avenir à tous*.

Diaz, L. & Potvin, A. (2020) « EDS Integrated Approach for Sustainability (EDS-IA): Campus as a living laboratory experience ». In Leal Filho, W. et al. (Ed.), *Universities as Living Labs for Sustainable Development Supporting the Implementation of the Sustainable Development Goals*, Switzerland: Springer.

Jickling, B. et Wals, A. E. J. (2008). Globalization and environmental education: Looking beyond sustainable development. *Journal of Curriculum Studies*, 40(1), 1-21.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). [Plan d'accompagnement du réseau scolaire en matière de développement durable](#), 2016-2020

Morin, É., Therriault, G. et Bader, B. (soumis). L'école et le sentiment de pouvoir agir des jeunes face aux changements climatiques. *Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherche - Réflexion*.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture. (2017). *L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage*.

Vérificateur général du Québec (VGQ), Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée Nationale pour l'année 2019-2020. [Rapport du Commissaire au développement durable 2019](#)

Raworth, K. (2012). "[Un espace sûr et juste pour l'humanité](#)". Oxfam. Février 2012

Rockström, J., W. Steffen, K. Noone, Å. Persson, F. S. Chapin, III, E. Lambin, T. M. Lenton, M. Scheffer, C. Folke, H. Schellnhuber, B. Nykvist, C. A. De Wit, T. Hughes, S. van der Leeuw, H. Rodhe, S. Sörlin, P. K. Snyder, R. Costanza, U. Svedin, M. Falkenmark, L. Karlberg, R. W. Corell, V. J. Fabry, J. Hansen, B. Walker, D. Liverman, K. Richardson, P. Crutzen, and J. Foley. (2009a). [Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity](#). *Ecology and Society* 14(2): 32.



REMERCIEMENTS

Partenaires

Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable

Commission scolaire de la Capitale

Projet Lab École - Équipe de la future école Stadacona

Participants et collaborateurs

Commission scolaire Beauce-Etchemin

Commission scolaire de Charlevoix

Commission scolaire des Navigateurs

Commission scolaire Lester B. Pearson

Commission scolaire de Portneuf

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)

Fédération des commissions scolaires du Québec

Fondation Monique-Fitz-Bach

Les Urbainculteurs

Société de la Rivière Saint-Charles

Patro Rocamadour

Réserve de la biosphère de Charlevoix

Vérificateur général du Québec



